



## ***Avenir de la langue française***

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication*

*ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :*

*Philippe Rossillon, et l'ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.*

# **Avenir de la langue française**

**Journal de l'association *Avenir de la langue française***

**n°75 – décembre 2021**

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

## **L'Éditorial d'Albert Salon**

***Le sommaire est en page 3***

## **La France préside le Conseil européen au 1<sup>er</sup> semestre 2022 : un espoir pour le français et le retour au plurilinguisme en UE ?**

Depuis l'entrée de la GB en 1973 au sein de la *Commission européenne*, l'empire a tout fait pour y établir – et ne plus perdre – l'hégémonie de sa langue conquise avec une admirable et efficace opiniâtreté. Encore entre le vote du Brexit le 23/6/ 2016 et le départ des Britanniques.

Au début de 2020, avec la confirmation par Londres du Brexit, le début des négociations avec M. Barnier, et l'arrivée de Mme Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission, les velléités qu'eurent M. Jean-Claude Juncker et quelques autres d'employer beaucoup plus l'allemand et le français s'évanouirent aussitôt. Fin de la récréation : l'heure était à resserrer les boulons.

Plus question de contester la domination de l'anglais. Foin du droit européen lui-même : du Traité, de la Charte des Droits fondamentaux et de la charte linguistique de 1958 modifiée ; ainsi que de la perte de légitimité de la langue qui n'était plus langue maternelle de 16 % de la population de l'Union, mais de 1 % seulement. Alors que le *Conseil européen* des chefs d'État était seul compétent pour veiller au droit et à la légitimité, la *Commission* décida seule que ses réunions internes de travail allaient se tenir par commodité en anglais « langue commune ». C'est-à-dire quasi unique langue de travail. Disparurent en fait presque complètement les deux autres « procédurales », allemand et français, déjà maltraitées auparavant. Les États, France incluse, ne condamnèrent pas ce coup d'État. Sorte d'effet de jurisprudence à la « common law » dans une organisation pourtant de droit continental romain-germanique. Conquêtes complémentaires de langue et de droit.... Le *Parquet européen* suivit d'ailleurs peu après.

Le *Haut Conseil international de la langue française et de la Francophonie*, réseau informel créé le 18 juin 2020, composé aujourd'hui de 34 associations, dont 29 françaises, et de 182 personnalités, toutes représentatives de la diversité des familles politiques de ses membres, a agi vigoureusement, par deux voies : juridictionnelle appropriée et politico-médiatique.

L'Élysée, saisi à plusieurs reprises depuis la première lettre du *Haut Conseil* du 14 septembre 2020, lui a transmis par le canal des Secrétares d'État MM. Jean-Baptiste Lemoine (Francophonie) et Clément Beaune (Affaires européennes), l'engagement de M. Emmanuel Macron de présenter « un **programme ambitieux** de défense de la langue française et du multilinguisme » lors de sa présidence du *Conseil européen* au premier semestre 2022.

Espoir !? Espoir raisonnable de voir enfin le coup d'État condamné, le respect rétabli du droit continental romain-germanique, l'allemand et le français effectivement et souvent employés dans les réunions internes de travail de la *Commission* et du *Parquet européen*.

Nous imaginons le Président de la République conforté par une recommandation forte adressée au *Conseil européen* par le *Sommet francophone* réuni les 20 et 21/11/2021 à Djerba (Tunisie). Nous voulons imaginer notre Président présentant, dans son discours du 20 mars 2022, journée mondiale de la Francophonie : le bilan de sa politique pertinente annoncée le 20 mars 2018 sous la Coupole ; puis – fièrement ! – l'inauguration à Villers-Cotterêts de notre projet de 2001 adopté par lui en 2017. Si le président tient enfin son engagement, beaucoup d'électeurs de toute orientation politique sauront s'en souvenir !

**Albert Salon**

# Sommaire

<b>Éditorial</b>	<b>1</b>	<b>Dossier : politique culturelle française à l'étranger</b>	<b>13</b>
La France préside le Conseil européen au 1 <sup>er</sup> semestre 2022 : un espoir pour le français et le retour au plurilinguisme en UE ?	1	- La francophonie économique, Yves Montenay	13
<b>Sommaire</b>	<b>3</b>	- La francophonie des affaires, Yves Montenay	17
<b>Vie de l'association</b>	<b>4</b>	- Un nouveau Champollion, Aymeric Monville	20
- Le mot de la présidente	4	- Francophonie canadienne, Ilyes Zouari	23
		- Témoignages sur la politique des EU, Charles Durand	25
<b>Français et francophonie dans les institutions</b>	<b>4</b>	- Journées du Patrimoine, Georges Gastaud	27
- Un coup d'État impérial de la Commission européenne, Albert Salon	4	<b>Brèves</b>	<b>28</b>
- Lettre à Emmanuel Macron, Albert Salon	8	- Un peu de français, Daniel Ancelet	28
- La France abandonne sa propre langue, Guy Fournier	10	- <i>Streaming, replay</i> , Maguelonne de Gestas	29
- La merveilleuse histoire du flexe, M.-H. Verdier	11	<b>Courrier des lecteurs</b>	<b>31</b>
Les Français, idiots serviles, Jean Quatremer	12	- "Barber shop", Lionel Cudennec	31
		- Autre temps, autres mœurs, Jean-Pierre Brun	31
		- Lettre d'une adhérente aux éditions Larousse	33
		- Lettre de Marcel Girardin à une chef d'entreprise	33
		<b>Parutions signalées</b>	<b>34</b>
		- Quand Francophonie rime avec économie, Nadia Antonin	34
		- <i>Speak white</i> , d'Alain Borer, par Catherine Distinguin	35

4

<p><b>Directeur de la publication et président de l'association :</b> Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)</i></p> <p><b>Comité de rédaction :</b> Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p><b>Secrétaire de rédaction :</b> Chrystel Guène</p> <p><b>Rédaction et siège de l'association :</b> 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris tél. 06 59 74 72 82</p>	<p><b>Site internet :</b> www.avenir-langue-francaise.fr courriel : avenirlrf@laposte.net</p>
	<p><b>ISSN 1290.6263</b> <b>Dépôt légal</b> à parution</p>
	<p><b>Imprimé par nos soins</b> <b>Adhésion à l'association :</b> 40 euros (abonnement au bulletin inclus) <b>Vente au numéro :</b> 3 euros</p>

## Vie de l'association

*Avenir de la Langue française* n'aurait pu remplir sa mission sans l'engagement et la générosité de deux présidents paladins de la langue française et de la Francophonie, et de leur famille : Philippe Rossillon (1993/1997), génial créateur de la plupart des institutions associatives et gouvernementales françaises et internationales pertinentes, et son ami très proche Bernard Dorin (1997-2003, puis d'honneur de 2003 à 2019), Ambassadeur de France, dont l'action fut déterminante dans toutes ses missions de haut diplomate, notamment en 1967, lors du voyage du Général de Gaulle au Québec. A. S.

Parmi les activités de ces derniers mois, l'essentiel a concerné notre démarche judiciaire auprès du Tribunal européen suite au rejet par la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, de notre recours gracieux. Le recours en annulation en Cour de Justice de l'UE a donc été formulé par *ALF* dans les délais, le 3 août dernier, avec l'assistance très professionnelle d'un avocat compétent. Pour compléter ce recours, nous avons continué notre recherche de preuves des pratiques litigieuses de la Commission. Par ailleurs, et dans une perspective à moyen et long terme, *ALF* continue ses travaux de « veille juridique » en relation avec Christian Tremblay et nos avocats bruxellois.

Deux projets, liés à l'actualité politique, nous occupent à présent :

- **L'**organisation de la grande manifestation apoliticienne et festive du 20 mars 2022 sur la place du Panthéon avec marche dans le Quartier latin, à l'image de celle organisée le 18 juin 2011. Un comité de pilotage, réunissant *ALF* et son *Haut Conseil* ainsi que certaines associations souhaitant participer à ce rassemblement, a été créé et travaille sur le sujet qui prend forme et se structure. Nous sommes preneurs, chers lecteurs, de vos remarques et avis relatifs à ce rassemblement et comptons sur votre présence avec famille et amis.
- **En** vue des élections présidentielles, nous procédons à la rédaction d'une lettre qui sera adressée à tous les candidats, à quelque formation qu'ils appartiennent, leur demandant si et comment ils entendent inscrire le respect, la protection et la promotion de la langue française et de la francophonie dans leur programme. Leurs réponses seront bienvenues pour être signalées à l'ensemble de nos adhérents et sympathisants. **Catherine Distinguin**

## Français et Francophonie dans les institutions

### Un coup d'État impérial de la Commission européenne

#### 1) La lente préparation :

Le Royaume-Uni avait enfin obtenu en 1973 son admission dans le Marché Commun d'alors, bien après le départ du Général de Gaulle qui y était opposé, et à la suite d'un accord conclu avec le Président Pompidou. Cet accord comportait notamment un engagement britannique de respecter la position alors dominante du français dans les institutions européennes et d'envoyer à Bruxelles des fonctionnaires parlant le français.

L'accord tint quelque temps. L'élargissement à tout va le rendit caduc. Les vagues successives de nouvelles admissions servirent les positions de l'anglais, et les gouvernements britanniques se mirent assez vite à exploiter au maximum cette chance pour leur langue et leur influence. Le besoin ressenti comme vital de la protection des États-Unis par les derniers entrants anciens membres ou vassaux de l'Union soviétique, fut déterminant dans le basculement vers l'anglais, et les gouvernements belges, luxembourgeois et, hélas, français, ne cherchèrent pas à faire obstacle à ce qui devint ces dernières années une véritable hégémonie linguistique impériale.

## 2) Le coup d'État post-Brexit :

Le Brexit voté en juin 2016 rendait cette hégémonie encore moins légitime dans une *Union européenne* qui est diversité linguistique, culturelle, économique et politique, protégée par la charte européenne des langues officielles et de travail de ses institutions (règlement n°1 de 1958 modifié). Cela d'autant plus que l'anglais langue maternelle passait de 16 % avant le départ effectif à 1 % seulement de la population totale au début de 2020, date de confirmation du Brexit, du début des négociations entre Bruxelles et Londres et de l'arrivée de Mme Ursula von der Leyen à la présidence de la *Commission*.

Or, il est apparu aux yeux des nombreux partisans du maintien du *statu quo ante* qu'il ne pouvait être question de perdre l'hégémonie acquise au cours de décennies d'efforts opiniâtres. La *Commission*, suivie plus tard par le *Parquet européen*, prit tout simplement, illégalement et illégitimement, la décision – relevant pourtant du seul *Conseil européen* des chefs d'État et de gouvernement de l'Union – de faire en pratique de l'anglo-américain sa « langue commune », c'est-à-dire sa langue de travail quasi unique. Cela sans soulever de véritable levée de boucliers, notamment des gouvernements, français inclus.

## 3) Les associations françaises se sont d'abord armées contre ce coup d'État :

*Avenir de la Langue française (ALF)*, *COURRIEL*, *l'AFRAV* et *Défense de la Langue Française (DLF en Pays de Savoie)* décidèrent en 2019 de créer un *Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie*, d'abord national, puis international, composé de hautes personnalités influentes, patriotes linguistiques de toutes professions et orientations politiques, afin de disposer d'une force de Résistance plus puissante et crédible que les associations, fussent-elles groupées en synergie, et de peser sur les décideurs, ainsi que, par les media, sur l'opinion publique. Après avoir réuni 20 autres associations porteuses de leur projet, elles purent annoncer le 18 juin 2020 par un communiqué de presse, la création du *Haut Conseil* français, comprenant 24 associations, dont toutes les plus importantes de France pour le français et la Francophonie, et une centaine de hautes personnalités. Depuis lors, à la faveur de premières actions menées, ce *Haut Conseil français (HCLFF)* en est venu à comprendre 29 associations françaises et plus de 140 personnalités membres, et à établir des sections en Belgique, au Québec, en Suisse romande et jurassienne, et une section « internationale » de hautes personnalités individuelles hors de ces pays, portant à 180 personnalités le total du *Haut Conseil international (HCILFF)*. L'extension se poursuit à la faveur des actions conduites.

## 4) Actions du Haut Conseil et de ses associations et personnalités membres :

La première action forte du *Haut Conseil* fut la **lettre ouverte collective** adressée le 14/9/2020 – et rappelée le 1<sup>er</sup> février 2021 – à l'Élysée, à diverses autorités, à de nombreux media et parlementaires. Ont répondu par diverses voies les Secrétaires d'État MM. Jean-

Baptiste Lemoyne (chargé de la Francophonie) et Clément Beaune (chargé des Affaires européennes) par deux lettres au *Haut Conseil* du 7 décembre 2020 et 9 mars 2021. Nous avons ainsi reçu l'annonce de « mesures importantes pour le français » que le Président de la République entendait prendre lors de la présidence française du *Conseil européen* au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Y sera associée l'inauguration par le Président de la *Cité internationale de la Francophonie* à Villers-Cotterêts, dont *ALF* avait lancé publiquement le projet sur place le 9 octobre 2001, et qui fut repris à notre demande par l'Élysée dès 2017.

En attendant, les retombées médiatiques ont enfin été intéressantes : articles dans *Le Monde* (Mme Mushikiwabo de l'*OIF*), *L'Express* (Michel Feltin-Pallas), *Libération* (Jean Quatremer), *Marianne* (P-Y. Bournazel, député), jusqu'à des entretiens télévisés d'Albert Salon (*TV5* décembre, *TVLibertés* janvier, *Russia Today* mars), et surtout d'Éric Zemmour (*CNews*, février et juin 2021). Plusieurs grands articles de fond dans *Causeur* le 23 mars 2021, ont été rassemblés sous le titre « **Langue française : la France n'est pas une région de l'Union européenne !** ». Ajoutons diverses citations et évocations dans plusieurs quotidiens et périodiques à l'occasion du 20 mars 2021, journée mondiale de la Francophonie. A été rapportée aussi notre dénonciation publique de l'imposition d'une nouvelle carte d'identité à tous les Français. Prétendue « nationale », elle est en fait franco-européenne avec le drapeau européen (illégal depuis le referendum de rejet de la « Constitution Giscard » en 2005), et bilingue français-anglais. Nous cherchons à la faire déclarer illégale et inconstitutionnelle, alors même que les Allemands ont traduit la leur en anglais et en français.

**Deuxième action politique**, nous invitons moult **parlementaires français** à créer enfin un **intergroupe Sénat-Assemblée** sur français-Francophonie, les premiers saisis ayant été le sénateur André Vallini, ancien ministre de la Francophonie, et le député Jacques Krabal (Aisne : Villers-Cotterêts...) membre du *Haut Conseil*.

M. **Jacques Krabal** nous avait déjà, en 2017, apporté une aide puissante à l'adoption par l'Élysée de notre projet (de 2001), d'« *Institut de la Francophonie* » au château de François 1<sup>er</sup>. Ce Secrétaire général parlementaire de l'*Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)*, relevant de l'*OIF*, a écrit – dans notre sens post-Brexit – à Mme Ursula von der Leyen, à l'Élysée et à la Secrétaire générale de l'*OIF*, Mme Louise Mushikiwabo.

C'est en liaison avec M. Krabal et l'*APF*, ainsi qu'avec Philippe Carron et l'association *Langue française* de Suisse romande et jurassienne, que nous menons **notre troisième grande action politique** : nous avons saisi en février-mars 2021, dans les langues respectives des pays les plus grands, des députés de tous bords politiques et de tous pays membres du **Parlement européen** afin d'y obtenir un débat et le vote d'une **résolution contre l'imposition illégale et forcenée de l'anglo-américain « langue commune »** à la *Commission* et au *Parquet* de l'*Union* et pour le retour au règlement n°1 de 1958 modifié, charte des langues officielles et de travail d'icelle. Dans le même but, M. Sassoli, Président du Parlement européen, et le Médiateur européen, ont été saisis par nos soins.

**Action politique complémentaire : la recherche d'alliés hors de France :**

- a) En Allemagne, notre partenaire habituel, la puissante association *Verein deutsche Sprache (VDS)* 30.000 membres), sollicitée pour, d'une part, nous apporter des preuves en allemand de discriminations linguistiques subies par des Allemands

lors de réunions de travail dans tel ou tel organe de la *Commission*, pour soutenir notre recours ci-dessous décrit en *Tribunal européen*, et d'autre part, soumettre à la Chancelière, puis à son successeur après les élections du 26 septembre 2021, la suggestion de soutenir le Président français en *Conseil européen* contre la « langue commune ».

- b) *Après de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF, directement concernée par la place du français en Europe, et dont 14 États sur 88 sont aussi membres de l'Union européenne), afin que le Sommet francophone de novembre 2021 à Djerba se saisisse de la question du multilinguisme et du français en UE et adopte une recommandation au Conseil européen du début de 2022, sous la présidence française.*

**Parallèlement et en soutien à la voie politique, nos associations porteuses du Haut Conseil ont emprunté une voie juridictionnelle : un recours devant la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE).** Dûment averti du très grand risque d'échec, le *Haut Conseil* et ses associations porteuses, dont *ALF*, ont jugé que l'honneur, le respect de leur raison sociale, leur interdisait de rester sans réagir en justice à l'imposition de l'anglo-américain. Le *HCILFF* – simple réseau sans personnalité juridique – a soutenu l'association habilitée *ALF*. Celle-ci a saisi le 18 mai en recours gracieux la *Commission* et le *Parquet européen*. Elle a ensuite, par son avocat, déposé le 3 août en *Tribunal européen* (pour la *CJUE*) un recours en annulation des deux décisions (du 9 juin) de rejet des recours gracieux par Mmes Ursula von der Leyen et Laura Kövesi.

L'intérêt du recours – quelle que soit son issue, c'est une question de dignité – tient aussi à la politisation et à la médiatisation que le *Haut Conseil* et ses associations continueront d'assurer tout au long de cette voie juridictionnelle.

Le *Haut Conseil* et *ALF* étudient aussi avec leurs avocats une action devant la justice européenne contre le « **Certificat Covid de l'UE** », où l'anglais occupe une place disproportionnée.

Enfin, nos associations envisagent d'organiser en mars 2022 une manifestation en France, apoliticienne, unitaire, pour demander une vraie politique pour le français et la Francophonie et le respect de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe et du monde. Si le rétablissement réel et efficace de l'équilibre post-Brexit des langues de travail des institutions européennes en cause, est annoncé alors par le Président de la République, nous ne manquerons pas de saluer comme il se doit, ainsi que l'inauguration de notre projet à Villers-Cotterêts, ce beau geste régalien, à la fois culturel, de grande politique, civilisationnel.

Nous avons maintenant : un actif réseau d'associations et de hautes personnalités, une volonté commune, *ALF* au secrétariat général du *Haut Conseil*, des experts, un avocat spécialisé, des crédits votés, et une ouverture plus grande des media.

**Nous avançons... Haut les cœurs !**

**Albert Salon**, docteur d'État ès lettres, secrétaire général du *Haut Conseil*, fondateur en 1992 et maintenant président d'honneur d'*Avenir de la Langue française (ALF)*. Fait à Paris, le 2 septembre 2021.

## Monsieur le Président de la République,

Après la confirmation du Brexit par les Britanniques, l'ouverture des négociations de sortie avec M. Barnier, et l'avènement de Mme Ursula von der Leyen avec l'appui de la France, la *Commission* s'est mise, illégalement et illégitimement, à promouvoir – post-Brexit ! – l'anglais au statut de « langue commune » des réunions non officielles, en pratique seule langue de travail. Le *Parquet européen* l'a imitée, moins discrètement.

Cela sans l'aval du *Conseil européen*, seul compétent pour faire appliquer les textes européens : Traité, Charte des Droits fondamentaux, Règlement linguistique de 1958 modifié...

En l'absence de réaction immédiate des gouvernements contre ce véritable coup d'État, les associations françaises pour notre langue et la Francophonie ont réagi et créé, le 18 juin 2020, le *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)* pour porter leur voix à un niveau sociopolitique beaucoup plus élevé que le leur.

La liste ci-jointe des 182 membres du *Haut Conseil* : personnalités françaises et étrangères de bords politiques très divers, et de ses 34 associations, dont 29 françaises, marque sa forte progression depuis sa récente naissance. Vous y découvrirez notamment trois anciens ministres, dont M. Toubon, un médaillé Fields, des membres de nos diverses Académies, des avocats connus, des écrivains et poètes, des officiers supérieurs, des universitaires et chercheurs, des économistes et des journalistes, diverses personnalités d'influence, dont plusieurs vraiment éminentes, y compris dans les sections non françaises.

Le *Haut Conseil* vous a écrit le 14 septembre 2020, puis le 1<sup>er</sup> février 2021, pour vous prier de dire le « non ! » de la France au coup d'État impérial. Il ne laisse pas de mener toutes actions appropriées qui sont décrites dans une note de synthèse, jointe à l'attention de vos conseillers.

Toutes ces personnalités et associations savent que vous avez répondu de manière particulièrement encourageante à nos lettres. Vous l'avez fait par l'intermédiaire de votre cabinet, puis des Secrétaires d'État MM. Jean-Baptiste Lemoyne (Francophonie) et Clément Beaune (Affaires européennes – lettres reçues de lui le 7 décembre 2020, puis le 9 mars 2021).

Elles se réjouissent qu'y ait été affirmée avec force votre volonté de présenter, au début du prochain semestre 2022, lorsque vous assurerez la présidence française du *Conseil européen*, votre « plan ambitieux » pour le rétablissement de la primauté du droit continental romain-germanique (Traité, chartes et Règlement précités), le retour au plurilinguisme équilibré et l'indispensable respect de la nature profonde de l'*Union européenne* qui est diversité linguistique et culturelle.

Bien au-delà de nos cercles associatifs, le *Haut Conseil* continue à informer de nombreux responsables politiques, élus nationaux, régionaux et professionnels, ainsi que les media par l'article ci-joint « La France préside... »

Il s'agit pour lui de recueillir le plus large soutien possible, tant français que francophone et européen, à votre démarche annoncée afin d'obtenir plus aisément de vos pairs la claire décision collective espérée et nécessaire. Nos partenaires associatifs allemands, premiers concernés comme nous, et qui ont attribué à leur compatriote Mme Ursula von der Leyen leur prix annuel d'indignité linguistique (« Sprachpanscher des Jahres ») pour sa politique d'anglicisation à outrance à Bruxelles, ont été sollicités d'intervenir auprès du nouveau Chancelier en vue d'un souhaitable duo avec vous en *Conseil européen*. « Couple franco-allemand » ?

Nous pensons, du reste, qu'il convient de replacer cette nécessaire démarche dans le nouveau contexte géostratégique mondial.

En effet, l'empire – sérieusement défié – est de plus en plus obnubilé par sa rivalité-confrontation avec la Chine.

Il tend toujours à considérer que – au moins – son hégémonie en Europe est installée pour la durée.



Il croit encore que ses divers alliés-vassaux européens, même traités sans ménagement, voire avec mépris (cf. l'Afghanistan, les sous-marins australiens...), finiront toujours par s'aligner.

D'ailleurs, c'est encore ce qui vient, apparemment, de se passer en cet automne 2021.

La France en sort humiliée, diminuée.

Vous-même, Monsieur le Président, fûtes visé – et atteint – dans votre crédibilité.

Or, justement, notre combat vous donne l'occasion de dire « non ! », de se rétablir, de relever la tête, face à tous ces abus impériaux d'une puissance et d'une « anglosphère » raidies contre leur déclin.

Et d'imposer à nos amis-ennemis le respect d'une France toujours capable de dire « non ! », comme le Général en juin 40, en 44 (AMGOT), en 66 (OTAN), voire comme Jacques Chirac en 2003 (Irak).

Tout simplement « non ! » à l'éviction – post-Brexit ! – de l'allemand et du français comme langues « procédurales » de travail des institutions de l'Union.

Sortant de leur apparente indifférence – nous les y aidons – les Français sont de plus en plus nombreux à percevoir le très grave danger de cette éviction, et à y réagir.

Les Anglo-Saxons, eux, sont très sensibles à toute contestation de la domination hégémonique de l'anglais, clé de l'hégémonie impériale tout court et des colossaux bénéfices économiques et politiques qu'elle engendre.

Une nouvelle preuve de cette vive sensibilité vient de nous être fournie, précisément par notre combat. Voici comment :

Votre annonce du « plan ambitieux » à la faveur de la très prochaine présidence française du *Conseil européen* a bien été transmise – notamment par lettre du 9 mars 2021 – au *Haut Conseil*, mais beaucoup plus discrètement aux media français.

Or, en revanche, les media anglo-saxons l'ont – eux – bien reçue, et largement traitée.

En effet, d'amis australiens et canadiens, nous avons reçu des copies d'articles en anglais de leurs grands journaux (notamment du *Sydney Morning Herald*).

Tous articles (téléguidés ?) de la même teneur : déformant scandaleusement votre intention, les journalistes cherchant à indigner et ameuter leurs lecteurs en lançant l'**infox** selon laquelle vous exigeriez la **disparition totale de l'anglais** !

Méthode familière...

En fait, il nous semble que vous pouvez, en l'occurrence, pousser à relativement peu de risques votre avantage de défenseur du droit et de la nature même de l'Europe. Car l'empire – qui viole le droit et triche – a conscience de ce que ses comportements récents n'ont pas été très « franc-jeu ». Il cherche donc à limiter les dégâts causés, et s'attend peut-être à des réactions dans divers domaines « mineurs », qu'il serait – magnanime ? – prêt à « laisser passer »...

Justement : vous pouvez donc réagir par le **rejet de l'hégémonie linguistique** dans les institutions de l'*UE*. Nos amis-ennemis ressentiront bien là que la France redresse la tête et veut se faire respecter.

Faire respecter l'Europe aussi, si vos principaux pairs – notamment MM. Scholz et Draghi – vous suivent comme peut-être l'Autrichien, le Belge, le Hongrois...

Beaucoup d'autres de vos pairs pourraient apprécier l'occasion de « marquer le coup » à peu de risques, pour pouvoir ensuite se réfugier à nouveau sous le parapluie – pourtant de plus en plus fragile – de l'Oncle Sam.

Et vous auriez fourni là l'occasion d'un « geste européen » servant aussi l'allemand langue « procédurale » dans les institutions, donc les intérêts de l'Allemagne et de l'Autriche.

Bienvenue à M. Olaf Scholz, et au successeur de M. Kurz !

Fort belle occasion pour le déploiement de notre diplomatie, afin d'obtenir une vraie fin du coup d'État, un retour au droit continental romain-germanique de l'*UE*, non en trompe-l'œil, mais indiscutable...

Si vous réussissiez indiscutablement, alors une valorisation médiatique adéquate de votre succès personnel, à l'occasion du discours « Francophonie » du 20 mars 2022, vous donnerait un atout supplémentaire non négligeable pour l'élection présidentielle d'avril !

Monsieur le Président, veuillez recevoir du *Haut Conseil* l'expression de nos espoirs fervents et confiants, et de notre très haute considération.

**Albert Salon**

## **La France abandonne sa propre langue, par Guy Fournier pour *Le Journal de Montréal*, 7 octobre 2021**

### **Entraînée par le snobisme des élites parisiennes, la France devient l'ennemie de sa propre langue.**

Cette langue que nous défendons bec et ongles, que notre gouvernement protège à coup de lois qui nous attirent des accusations de racisme, les médias français – la télévision en particulier – ne cessent de la gangrener de mots anglais.

Au Québec, nous avons créé une « police de la langue » pour que magasins, restaurants et autres établissements ayant pignon sur rue s'affichent d'abord en français. Un office qui compte plus de 200 fonctionnaires et pour lequel nous dépensons 25 millions \$ par an veille aussi sur notre langue.

Pendant ce temps, la France semble abandonner sa langue – qui est aussi la nôtre – au snobisme des publicistes, des journalistes, des animateurs et des commentateurs, tous trop heureux d'afficher leurs connaissances de l'anglais, si minces soient-elles.

Des dizaines de chaînes de télévision française s'identifient uniquement en anglais. Notre chroniqueur Mathieu Bock-Côté, par exemple, anime à CNews une émission hebdomadaire dont au moins le titre est en français. Sur BFMTV, non seulement on a les actualités en continu, mais on a aussi l'info « en replay » ! Quant aux maniaques de l'info, ils peuvent toujours syntoniser Euro News.

#### **DES CHÂÎNES AUX NOMS ANGLAIS**

Difficile à imaginer par leurs noms, mais la chaîne CSTAR HITS se consacre uniquement à la musique française de 1980 à nos jours, la chaîne FASHION TV est dédiée à la mode, MY ZEN TV à la détente, Ciné Classic aux vieux films, BFM Business à l'économie, Canal+Family aux émissions tout public, Cartoon Network et J-One à la jeunesse, Museum TV à l'art, MCM TOP à la musique des 15 à 24 ans, MEZZO LIVE au jazz et à la musique classique, NON STOP PEOPLE à l'actualité des célébrités et SEASON à la chasse et à la pêche...

Animateurs et invités de toutes ces chaînes font mille détours pour montrer qu'ils connaissent des mots anglais. Ils brandissent tous ceux qui sont à la mode. Sur France Info, le 29 septembre, mon ami Claude Bédard a recensé en 20 minutes les mots anglais qui suivent : *trending survey*, *le inside home*, *la quick connect*, *le hard shopping*, les spécialistes du *net surfing* et du *networking*.

Au journal de France 2, depuis l'épidémie de COVID, on n'a pas cessé de parler de *clusters*. Comme si le mot « éclosion » n'existait pas. À ce téléjournal que diffuse TV5, on parle régulièrement de *benchmark*, de *branding*, d'esprit *corporate* et de *smartphones*.

## LA DRÔLE DE VITRINE DE CANNES

La semaine prochaine, du 11 au 14, s'ouvrira à Cannes le plus gros événement annuel du monde consacré à la télévision : le MIPCOM. Sans surprise, le site internet principal de l'événement est en anglais. Il y a aussi, pour la forme, un site français qui comporte uniquement l'essentiel de l'événement. On a cru nécessaire d'y ajouter des vidéos de promotion en... anglais.

Une vingtaine de sociétés de production québécoises, dont Encore Télévision, Zone 3 et Babel Films, seront présentes à Cannes. La série jeunesse *Six degrés* de Simon Boulerice est finaliste dans la catégorie « Disability » et la docusérie de Yohanne Cassaboïs, *L'effet secondaire*, dans la catégorie « Diversity in Kids Programming ». La websérie *Je voudrais qu'on m'efface* est finaliste au festival CANNESERIES (comme notre ancienne CSERIES !) qui se déroule du 8 au 13 octobre.

Appelé « Québec créatif », notre pavillon sera l'un des rares à donner du MIPCOM une image un tant soit peu française. Ce MIPCOM n'a pas de quoi pavoiser.

â ê î ô û

## La merveilleuse histoire du flexe

Le flexe, du balai ! Et pourquoi, je vous prie, vous en prendre à ces papillons qui couronnent nos mots ? Parce que c'est compliqué, inutile ? Parce qu'une langue « évolue » ? La vérité est toute simple ! Si les linguistes ne les aiment pas, ces papillons, c'est parce qu'ils relèvent de l'histoire des mots. Et que les pays francophones dont le Canada, où le français se meurt, nous imposent une nouvelle orthographe que les Français s'empressent de suivre, sous prétexte que ce circonflexe pourrit la vie de tout un chacun. Un *smile*, oui, un flexe, non. Il est donc temps de raconter la belle histoire du flexe.

Ce papillon qui se pose sur nos voyelles a, e, i, o, u est un signe diacritique venu du grec : il est l'union d'un accent aigu et d'un accent grave. De ce flexe, notre lexique est rempli : fête, tête, fenêtre, hôpital, malhonnête, mûr, suprême et trône. Vous les croyez inutiles ces chapeaux, comme disent les enfants ? Erreur ! Ils nous parlent de notre forêt natale.

Le circonflexe peut marquer la disparition complète d'une lettre : *aage*, d'où âge, *seur*, d'où sûr, *meur*, d'où mûr. Il peut venir de l'amüissement d'une lettre qui devient alors muette. Ainsi, dans les mots suivants, le s s'est amüi devenant circonflexe : fenêtre, fête, tête (lat. *testa*, crâne), hôpital, Pâques. Mais il redevient visible dans les mots de la même racine : défénestrer, festoyer, hospitalier, pascal. Le circonflexe peut aussi lever une ambiguïté : sur et sûr, mur et mûr, du et dû. Ce flexe peut être également coquin et n'avoir aucune justification, comme les mots trône qui mérite bien un tel honneur, prône, drôle, par imitation de rôle. En revanche, quand le circonflexe est grammatical, on ne peut le supprimer. Au passé simple et au subjonctif imparfait, pas de lézard, c'est : « *Nous chantâmes et il chanta juste parce qu'il fallait qu'il le fît.* »

En 1990, puis 2012 puis 2016, arriva l'idéologie du balai : il fallait « normaliser » l'orthographe française suivant la doxa que, plus une langue vieillit, plus elle se simplifie. Et qu'à force de vieillir, on finit par mourir. La Nouvelle Orthographe (NO) venue du Canada, très multiculturaliste, ainsi que des pays francophones, a donc entrepris de simplifier l'orthographe. Je ne parle pas ici du toilettage régulier auquel se livre, en ménagère consciencieuse, l'Académie française, qui a féminisé notre virus et transformé un accent aigu en accent grave. Non, il fallait s'attaquer au disque dur de l'étymologie : le circonflexe était tout trouvé. Sauf que, si on commence à chipoter sur le flexe de certaines voyelles, le jugeant inutile là, on ne voit pas pourquoi il serait obligatoire ici, et « discriminant » ailleurs. Ainsi, le flexe est discriminant (dit-

on) sur « ou et où », « ça et là ». Libre à chacun de faire des fautes, ce dont on ne se prive pas. Viva la liberté !, comme dit l'autre, mais, si j'étais vous, j'aimerais mon circonflexe en me disant que cette NO, aucunement régaliennne, est une tolérance. Et puis, tenez ! Réfléchissez à la forme « il paraît » : ne serait-ce pas le verbe parer à l'imparfait que vous écrivez là puisque le s du verbe paraître, réapparaît à « nous apparaissions » ! Avouons-le, en ce moment, dans l'orthographe, c'est le joyeux bazar.

Signalons plutôt certaines incohérences dues à un esprit de système. Le circonflexe de certains mots ne se justifierait pas phonétiquement (et pour cause : notre orthographe n'est pas phonétique) : les mots *cout*, *dîner*, *gout*, *maitre*. Mis à part le fait que, sans circonflexe, les pauvres, ils sont bien vilains, voyez la malice de cette NO. Le verbe et le nom dîner viennent de disner (lat. *disjejunare* : rompre le jeûne). Pourquoi supprimer le circonflexe sinon pour aligner le mot sur l'anglais, roi du monde. Le s de « goûter » qui a donné gustatif est inutile ? Du balai ! Le flexe de maitre est inutile ? Du balai ! Le circonflexe, en revanche, demeure, on l'a dit, sur les homonymes : sur et sûr, jeûne et jeune, croître et croire, au participe passé. À quand, le balai ? Surtout, le problème demeure du circonflexe grammatical. Dites-moi pourquoi il faudrait écrire : afin qu'il fût ? – Parce qu'il faut un circonflexe, me direz-vous ?

**Marie-Hélène Verdier**

## Les Français, idiots serviles dans les institutions de l'UE !

**Jean Quatremer**

**NDLR : voici le *verbatim* d'un entretien sur ce sujet avec le journaliste Jean Quatremer, familier des institutions de l'UE.**

« Le Français à Bruxelles, l'élite, Science Po, tous ces gens-là, leur truc, c'est de parler anglais. Leur truc, c'est d'être « international ». C'est pas d'être français. T'es français, t'arrives à Bruxelles, t'as honte d'être français, et tu te fais oublier comme français. Les Anglais, par exemple, ils avaient pas honte d'être anglais, quand ils allaient à la Commission, quand le Royaume-Uni était membre, ils allaient toujours à la représentation britannique pour rencontrer l'ambassadeur britannique, discuter, etc. Les Français à Bruxelles, mais non ! Surtout pas ! Ne dites surtout pas à un Français qu'il est français ! Il a honte ! Il préfère parler un mauvais anglais qu'un bon français ! »

L'animateur intervient : « D'où cette phrase d'un Anglais, justement, qui disait : « Mettez toujours un Français à la tête d'une institution internationale, il sera le seul à ne jamais défendre son propre pays. »

Jean Quatremer reprend : « Mais exactement ! Christine Lagarde, par exemple, elle n'a jamais prononcé un mot de français à la Banque Centrale Européenne, pas plus qu'elle ne l'a fait au FMI. Et quand elle était ministre des finances et qu'elle allait à Bruxelles, elle ne parlait qu'anglais. Le problème, ce n'est pas Emmanuel Macron. Le problème, c'est nos élites. Nos élites qui sont totalement déconnectées de la réalité. Moi c'est un truc qui me... Je suis un libéral, je ne suis pas un nationaliste, vous l'aurez compris depuis le début de cet entretien, mais je considère qu'en tant que Français, nous avons une culture, une façon de voir le monde, une langue à défendre. Et là, je suis très brutal là-dessus, parce que les autres n'hésitent pas à le faire. Bon, les Allemands, ils ont un problème historique, ils ont du mal à défendre la langue allemande, même s'ils le font, ils défendent leurs intérêts sans se gêner, c'est vraiment « Germany first », c'est quelque chose de très fort. Les Anglais, quand ils étaient encore membres de l'Union européenne, ils affirmaient aussi leur culture, leur langue etc. Nous, les Français, on n'y arrive pas. Mais c'est pas

Emmanuel Macron : encore une fois, c'est nos élites qui ont un problème fondamental. Il y a une haine de soi... Vous savez, c'est un truc de droite ou d'extrême-droite de dire ça, mais je le pense vraiment.

Un jour, il y a un assistant du directeur général adjoint à la concurrence qui m'écrit un mail en anglais pour me demander de participer à une conférence avec l'ensemble des fonctionnaires de la direction générale de la concurrence, pour leur faire une conférence sur la construction communautaire. Et il me dit : « La conférence sera en anglais. » Je lui réponds : « Non, je ne serai pas là. Je ne viendrai pas parce que c'est en anglais. Le français est une des langues de travail de l'Union européenne, donc ou je parle français, ou pas. » Le gars me dit : « Tant pis – en anglais toujours – on va contacter quelqu'un d'autre. » Je dis : « Ben oui, contactez un journaliste anglais qui vous donnera une vision anglaise des choses, mais un français qui parle anglais, ça, niet ! » Et puis je me dis : « C'est bizarre, il a un nom français, genre Charles Dupont, vous voyez, ça sonnait pas italien, ça sonnait pas allemand. Et j'appelle le directeur général adjoint, qui était un Espagnol, et je lui dis : « Dis-moi, c'est quoi cette connerie ? – parce que j'étais déjà venu plusieurs fois – pourquoi on me dit qu'il faut que je parle anglais ? » Il me dit : « Mais il n'a pas été question de ça ! Qui t'a dit ça ? » Donc, je lui envoie le mail. Il est tombé de sa chaise ! Parce qu'évidemment, c'est français et anglais : les deux langues sont à égalité au sein de la Commission européenne. Mais le gars qui m'avait envoyé ça, c'était un français ! Donc, un fonctionnaire français écrit à un journaliste français connu pour sa défense de la langue française et de la culture française à Bruxelles, pour me demander de parler anglais, alors que ce n'étaient pas ses instructions !

Après, je l'ai rencontré lors de cette conférence, et je lui dis : « Mais pourquoi vous m'avez écrit en anglais ? Ça n'a aucun sens, etc. » Et il me dit : « Oui, mais vous comprenez, moi je considère que le français c'est une langue de merde qui doit disparaître. » Et là, vous avez compris. Avec ce genre de personnage, franchement, même moi, je deviens anti-européen ! »

## Dossier

### La francophonie économique (octobre 2021)

**NDLR : Au moment où les États membres de la Francophonie, leurs grandes et même petites entreprises, et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) semblent vouloir renforcer enfin sérieusement le contenu économique et commercial de leurs échanges en langue française, nous donnons sur ce thème la parole à trois membres concernés du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF) et d'*Avenir de la Langue française (ALF)* : MM. Yves Montenay, ancien chef d'entreprise, professeur à « Sup de Co Paris », fondateur et président de l'Institut Culture, Économie et Géopolitique (ICEG), Albert Salon, ancien ambassadeur, et Ilyès Zouari, consultant en géopolitique, fondateur et président du Cercle d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF) A.S.**

#### **YM : Comment définir la Francophonie économique ?**

Remarquons d'abord que le terme même de Francophonie est construit à partir de « la langue » donc, pour certains, de la culture. Alors que son homologue anglophone, le *Commonwealth*, fait

directement allusion à une richesse (*wealth*) commune, richesse qui pour les Anglo-Saxons est automatiquement la conséquence de l'action des entreprises.

**AS :** Oui, « *Commonwealth* économique » serait pléonastique. Il n'empêche que la langue anglaise règne sur le *Commonwealth*, et que la culture britannique a profondément marqué la grande majorité de ses pays membres.

**YM :** En face, les intellectuels français ignorent plus volontiers les entreprises, et le concept de francophonie économique n'est apparu que récemment. De plus, contrairement aux Anglo-Saxons, les Français aiment bien définir logiquement et même administrativement toute entité, y compris économique. J'ai même participé à des colloques où des hauts fonctionnaires essayaient de définir la francophonie économique pour mieux la structurer. Travail inutile, voire contre-productif, comme le savent très bien les Anglo-Saxons, car les entreprises tiennent à leur indépendance et fuient à la moindre contrainte.

Disons que la francophonie économique rassemble tout ce qui se passe en français en matière économique et notamment dans le monde des affaires. Réalité inorganisée et inorganisable.

**AS :** Vous avez en bonne partie raison. N'oublions pas, cependant, que les grands États coloniaux ont organisé – tant par des infrastructures que par diverses bases physiques et humaines de formation et d'échange – des bases et conditions de développement économique et commercial des territoires et populations. Et que plusieurs d'entre eux ont poursuivi après les indépendances par la Coopération et l'aide publique au développement. La France en fournit l'exemple le plus important.

### **YM : Un peu d'histoire de la Francophonie économique :**

Elle remonte, avec Canada et comptoirs, à bien avant la colonisation du 19<sup>e</sup> siècle, lorsque par exemple la française Saint-Louis, aujourd'hui sénégalaise, faisait commerce avec les tribus de l'intérieur, comprenant surtout l'achat d'esclaves amenés par des chefs de tribus locaux.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle commença la colonisation de vastes espaces. Donc à une époque où les Européens n'étaient plus esclavagistes. Ils supprimèrent donc l'esclavage en Afrique et arrêtaient aussi la traite arabe pluriséculaire qui était devenue génocidaire du fait de l'armement moderne des esclavagistes.

Des entreprises françaises s'installèrent, notamment dans le domaine agricole et minier, mais aussi celui des infrastructures. Époque des « fous d'Afrique », fonctionnaires ou entrepreneurs français tombant amoureux du continent. Émules des Lyautey, Delavignette...

À l'indépendance, ou quelques années plus tard, de nombreuses révolutions « socialistes » dont la plus extrême fut celle de Madagascar nationalisèrent certaines entreprises françaises et chassèrent les autres : première raison de l'affaiblissement de la francophonie économique.

Une deuxième raison est la disparition de la génération des « fous d'Afrique », qui explique la relative désaffection des entrepreneurs de France et de Belgique pour le continent.

Une troisième raison fut le tournant « mondialiste », illustré au MEDEF d'alors par François Périgot, qui encouragea les entreprises à conquérir le monde en anglais, constatant que les pays africains francophones avaient une population faible et pauvre, aux marchés peu intéressants.

Ce n'est que récemment que plusieurs responsables et notamment Roux de Bézieux, président du MEDEF, se sont de nouveau penchés sur la francophonie économique (université d'été en 2021).

**AS :** L'*OIF* a commencé récemment à s'y impliquer, avec son programme pour les entrepreneuses africaines qui développe l'exemple spontané réussi des « Mama Benz » de tout le Golfe dit « du Bénin » : « Les pionnières de l'entrepreneuriat francophone ».

### **AS : Que représente la francophonie économique à l'échelle du monde ?**

**YM :** On cite souvent le chiffre de 16 % du PNB mondial. Ce chiffre n'a pas grand sens, d'une part parce que la notion de PNB n'en a guère plus, mais aussi parce qu'une grande partie du commerce mondial concerne des flux massifs de produits lourds, de charbon, de pétrole, de minerai de fer, de bauxite... qui emploient peu de gens, et que l'on peut trouver en France suffisamment d'anglophones pour y participer.

Les entreprises plus petites, mais employant davantage de personnel, n'ont pas le personnel anglophone nécessaire et sont plus sensibles à la langue de travail. Elle touche proportionnellement plus de monde tant en France qu'en Afrique et pourrait donc représenter davantage que les 16 % précités.

Retenons que ça n'est pas une question de chiffres, mais de nombre de personnes en contact.

**AS :** Dans le **cas particulier des biens et des services culturels** dont les échanges connaissent une très forte croissance, et qui sont vitaux pour les grands ensembles géolinguistiques et géoculturels : Commonwealth, Ligue arabe, Hispanidad, Lusophonie (CPLP)..., et pour la Francophonie au premier chef, il y eut une action gouvernementale forte entre 1993 et 1995, partie du Québec et de la France : la bataille victorieuse pour la signature mondiale de la Convention *UNESCO* sur le respect de « l'exception » (puis de la « diversité ») culturelle. Il s'agissait de soustraire ces biens et services aux accords de libre échange souvent inégaux conclus dans le cadre de ce qui ne s'appelait pas encore l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Ces accords favorisaient l'hégémonie impériale et massivement les biens et services en anglais. La lutte fut donc rude. De notre côté, elle fut menée d'abord en obtenant à l'automne 1993, par Jacques Toubon, l'appui total du Sommet francophone de Maurice (à Port-Louis et Grand Baie). Cela facilita l'obtention par la France de l'accord des Européens en 1994. Puis le vote final de 1995 où la Convention fut adoptée avec seulement deux voix contre, celles des États-Unis et d'Israël... Belle victoire **des États** pour les ensembles géolinguistiques, dont la Francophonie.

### **AS : Quel est son intérêt pour la France ?**

**YM :** À mon avis, il est énorme. En grande partie, les Africains apprennent le français non seulement parce qu'il est langue officielle ou consensuelle du pays, ce qui est certes important notamment en matière d'enseignement, mais parce qu'il est **utile professionnellement**.

Je vais illustrer cela par un exemple marocain que j'appelle le « complexe formation, entreprises et médias ». Le Maroc a eu la sagesse d'être moins brutal envers les entreprises françaises que l'Algérie et la Tunisie. Cela, combiné à l'enseignement en français, dans le cadre de la Coopération, a fait que le travail salarié dans les entreprises aussi bien françaises que marocaines se faisait en français.

Même l'arabisation partielle de l'enseignement entraîna la création d'une foule d'écoles professionnelles (secrétariat, informatique...) où l'enseignement était en français afin de pouvoir trouver du travail. La pratique du français se faisait dans l'entreprise et les cadres lisaient la presse professionnelle, puis la presse généraliste encore en français. Le système se nourrissait de lui-même et le nombre de francophones augmentait.

Cela montre l'importance de la francophonie économique, mais ne doit pas cacher que si la langue de travail devenait l'anglais, nombre de ces écoles privées professionnelles basculeraient vers l'anglais. Ce mouvement est en train de s'amorcer et est soutenu par des intellectuels marocains actifs sur les réseaux sociaux, que je m'efforce de contredire.

Cet exemple est probablement valable dans toute l'Afrique francophone. C'est donc la langue de travail qui va enraciner le français.

Et ce français africain est nécessaire pour que notre langue garde un rôle international, sinon elle deviendra une simple langue locale comme l'allemand ou l'italien qui sont pourtant des langues de vieille civilisation qui ont longtemps été parlées bien au-delà de ces pays.

**AS : Le regain d'intérêt pour la francophonie économique par le MEDEF, et dans une moindre mesure par le gouvernement français et l'OIF, sera-t-il efficace ?**

**YM :** Il n'y a pas de réponse mécanique à cette question puisque la francophonie économique n'est pas une organisation. En particulier, le *MEDEF* n'a aucune autorité sur les autres entreprises. Il se borne à attirer l'attention, ouvrir des perspectives, ce qui est déjà beaucoup.

**IZ :** Une petite « révolution » s'est produite lors de ce dernier évènement organisé par le *MEDEF* : il a enfin pris ses distances avec des chiffres de l'*OIF* qui pourraient induire en erreur. En effet, il a utilisé le chiffre de 512 millions de francophones. Et non plus celui de 300 millions. Car, compter – par exemple – seulement le tiers des Ivoiriens et le quart des Sénégalais pour faire comprendre aux Français le poids de leur langue dans le monde est plutôt modeste... voire peut-être contreproductif. Cette donnée de 512 millions, qui vient directement de l'article du *CERMF* sur la démographie du monde francophone publié début 2020 (<https://www.cermf.org/la-population-du-monde-francophone-depasse-celle-de-l-union-europeenne>), a été répétée maintes fois par les responsables du *MEDEF* au cours de ces derniers mois. C'est une bonne chose, de nature à éviter cette reprise récemment parue sur le site du *Point* : « Les chiffres sont connus : l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), c'est 88 États et gouvernements regroupant globalement 300 M. d'habitants » !...

**AS : Quels sont nos principaux concurrents économiques en Afrique francophone ?**

**YM :** Ce sont, dans l'ordre : la Chine, la Turquie et la Russie. Ces pays sont bien plus colonialistes que la France, par exemple la société russe Wagner participe au maintien de l'ordre en République centrafricaine moyennant un prélèvement de 25 % sur les revenus miniers. J'imagine la brutalité nécessaire pour que ce prélèvement se concrétise...

Un autre élément qui explique la progression de ces trois néocoloniaux est la corruption. En France, aux États-Unis, et probablement dans bien d'autres pays occidentaux, on peut être condamné pour avoir participé à la corruption dans un État étranger, ce qui prive les entreprises de ces pays des moyens d'action traditionnels et d'usage courant en Afrique.

Un autre élément est l'invasion des réseaux sociaux par des sympathisants ou stipendiés de ces pays qui se livrent à une propagande anti-française et anti-francophone. Il paraît que les services de renseignement français viennent d'affecter un peu de personnel aux discussions sur ces réseaux.

**AS : Et quelle est votre vue de l'avenir de cette Francophonie économique face à des colonisateurs – génocidaires pour certains – non repentis ?**

**YM :** L'avenir du français en Afrique, et donc, à mon avis, son avenir tout court, dépend largement de la stabilité politique de chaque pays, ce qui peut expliquer une certaine ingérence française, mais qui a le défaut de nous faire accuser de néocolonialisme par nos « amis ».



La quasi-disparition du français en Russie et au Vietnam et son important déclin à Madagascar s'explique par les révolutions dans ces pays.

Mais le combat se joue d'abord en France, car j'entends souvent des francophones africains faire campagne pour l'anglais « comme vous le faites en France »...

**AS :** Merci à vous, Yves Montenay et Ilyès Zouari. L'avenir du français se joue, certes, d'abord en France : il y faut, d'urgence, une nouvelle et forte politique du français et de la Francophonie. Il se joue en Afrique avec l'aide de France, Belgique, Suisse et Québec. Il se joue aussi en Europe (UE), où nous attendons tous que notre Président de la République, lors de sa présidence du Conseil européen au premier semestre de 2022, ajoute à son inauguration solennelle du projet Villers-Cotterêts (qu'il a, à notre bonheur, repris de nos associations qui l'avaient lancé en 2001), l'obtention de ce Conseil européen de la fin du véritable coup d'État de la Commission européenne. Car celle-ci a, post-Brexit, avec l'arrivée à sa tête de Mme Ursula von der Leyen, décidé seule de passer à « l'anglais langue commune », c'est-à-dire en pratique unique langue de travail de la Commission. Revenons au droit et à la légitimité !



## **LA FRANCOPHONIE DES AFFAIRES, ENFIN ? par Yves Montenay**

L'an passé, la Francophonie institutionnelle a fêté ses cinquante années d'existence. Occulté par la crise sanitaire, cet événement n'aura guère marqué les esprits. Qui s'en souvient, qui s'en soucie ? Du bilan, hélas assez maigre, de ce demi-siècle de sommets, de déclarations et de manifestes, une conclusion se dégage néanmoins : cette Francophonie-là, celle des diplomates, des fonctionnaires et de l'argent public, aura marginalisé, puis absorbé sa sœur aînée, la francophonie libre et spontanée née des rencontres privées ou professionnelles entre locuteurs, défenseurs ou amoureux de la langue française, d'où peuvent naturellement éclore complicités et communautés d'intérêt.

Et, comme tout monopole, elle aura contribué à assécher, à stériliser son domaine. Car elle pâtit, depuis ses origines, d'un vice rédhibitoire, à savoir son intellectualisme. Plus encore que politique, sa démarche est administrative, et ses priorités devenues exclusives sont d'ordre culturel, obéissant à cet axiome implicite qui veut que seuls les échanges intellectuels peuvent, sans heurter personne, amener progressivement peuples et nations à unir leurs destins dans une même confraternité.

Dès les tout premiers mots, tout oppose le *Commonwealth* et la Francophonie. Chez les uns, on parle d'emblée de richesse, et chez les seconds, on se contente de langue *en partage*. Cette dernière formule, qu'on pourrait attribuer à un curé en mal de consensus œcuménique, est certes bien belle, mais touchante de naïveté et porteuse d'immobilisme. Là où les anglophones promettent qu'en travaillant ensemble, chacun deviendra plus riche, nous évoquons le partage, forcément frugal et équitable, d'un bien aussi immatériel qu'une devise gravée au fronton d'une Préfecture.

S'enrichir c'est concret, mais finalement peu engageant. Alors qu'adhérer à un projet intellectuel, non seulement cela ne rapporte rien de sonnant ni de trébuchant, mais c'est déjà choisir un camp, une idéologie. Ce qui fait que malgré d'innombrables précautions oratoires, la Francophonie s'est fait des ennemis, et ce depuis le début. Le plus visible et le plus irréductible est l'Algérie, mais le plus redoutable et le plus vivace est certainement l'ennemi intérieur, cette coalition de sorbonnards pour qui toute affirmation du fait français, même la plus timide, n'est qu'une intolérable manifestation impérialiste de domination et de néocolonialisme.

Et pourtant, ces dénonciateurs savent bien à quel point la Francophonie est devenue le cadet des soucis des autorités françaises et combien la part de l'Afrique dans le commerce extérieur français s'est réduite jusqu'à devenir tout à fait marginale. En fait, leurs discours hors sol, tout comme leurs attaques contre le franc CFA, ne sont que l'expression d'un besoin désespéré de quelques survivants du tiers-mondisme germanopratin de continuer à exister et de se donner l'illusion de peser sur la marche du monde en faisant offrir colonnes et tribunes à leurs ex-étudiants africains devenus leurs disciples et continuateurs. Jadis, l'Université française avait ainsi produit un Hô Chi Minh, puis un Pol Pot. Leurs successeurs ne sont plus que des écrivassiers de troisième zone dont les arguments ridicules ne trouvent d'écho que parce que, justement, c'est la nature de la Francophonie institutionnelle que de les susciter, à force de brasser idées creuses et proclamations convenues.

En plus de ces ennemis qu'elle ne sait pas faire taire, la Francophonie souffre de la présence d'écornifleurs, pays n'ayant qu'une inclination réduite pour la langue française, mais soucieux d'occuper un strapontin dans cette ONU du pauvre qu'elle est progressivement devenue.

Pragmatiques, les Québécois sont finalement les seuls à avoir réellement su profiter de leur fort investissement francophone. Et il n'est pas impossible que ce soient leurs insolents succès qui aient récemment provoqué une réaction, qu'on espère salutaire, du patronat français : et si nous tirions avantage, nous aussi, du fait francophone, qui réunit 512 millions de locuteurs et compte pour 16 % du PIB mondial ?

C'est ainsi que le MEDEF vient de réunir, à l'hippodrome de Longchamp, un vaste aréopage de personnalités de nombreux pays, tant politiques que représentant le monde des affaires, autour du projet de donner réellement consistance à une dimension économique de la Francophonie. C'est la première fois qu'un événement de cette ampleur est organisé sur ce thème. C'est la première fois que les organisations patronales francophones cosignent une déclaration qui pose explicitement les termes d'une ambition commune.

Certes, des colloques internationaux, il s'en tient des centaines chaque année. On les oublie vite. Et celui-ci a eu lieu au mois d'août, qui plus est dans un contexte où l'opinion comme les gouvernants ne sont préoccupés que par la situation sanitaire. Il ne faut donc pas exagérer l'importance d'une brochette de signatures prestigieuses au bas d'un texte de portée générale. Il faut attendre d'en voir les premiers effets. Cependant, pour qui a pu suivre sur une longue période

l'évolution du monde des affaires par rapport à la question francophone, le retournement est total. C'est une époque nouvelle qui est, peut-être, en train de s'ouvrir.

Lors de la naissance de la Francophonie en 1970, le président du CNPF était Paul Huvelin. Deux ans plus tard lui succédait François Ceyrac, un réactionnaire de la vieille école dont il portait toutes les qualités aujourd'hui regrettées et tous les défauts abondamment caricaturés. Les entreprises françaises présentes en Afrique ne se sentaient pas trop menacées et les questions linguistiques ne se posaient pas encore de manière aiguë. Rue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie, on parlait un français châtié.

Et bien que le successeur naturel de Ceyrac (Yvon Chotard) ait été battu en 1981 par Yvon Gattaz, il n'y eut pas alors de rupture, car l'essentiel de l'énergie du nouveau président (et il en avait !) fut consacrée à l'affrontement avec le pouvoir socialiste. C'est en 1986, année de la première cohabitation, que l'arrivée de François Périgot marqua le tournant de la mondialisation. Venant d'Unilever, le nouveau président des patrons entendait internationaliser les entreprises françaises à marche forcée, et bien entendu il préférait s'exprimer en anglais. Tout ce qui touchait à la francophonie lui semblait ringard, passéiste, inefficace. Avec ce parti-pris, le fait que la Francophonie ne veuille pas s'intéresser à l'économie ne pouvait que lui donner raison.

*Je ne vois pas*, proclamait-il, *pourquoi nous parlerions anglais moins bien que les autres*. Il n'y avait pas là forcément malice ; pour être le plus compétitif, autant ne pas partir avec un handicap. Sans doute croyait-il sincèrement que le monde entier parlait anglais ou allait très bientôt le faire, et que s'accrocher au français était aussi stupide que de rouler en diligence ou de s'éclairer à la lampe à pétrole. Il s'est lourdement trompé, mais il a donné au CNPF, devenu plus tard MEDEF, un état d'esprit, une impulsion, qui auront été la norme durant 35 ans. C'est peut-être ce qui est en train de changer sous nos yeux.

Car plus que la rédaction elle-même des textes des résolutions adoptées à Longchamp, il y a dans la succession des arguments, dans les intonations des orateurs, des éléments qui auraient été impensables il y a encore quelques années. Je me souviens, ce devait être en 2004, d'avoir entrepris une recherche de mécènes privés pour la restauration du château de Villers-Cotterêts, avec un certain soutien du maire. Je dus vite l'interrompre, n'ayant aucun goût à passer durablement pour un imbécile. Car partout, et même à la Caisse des Dépôts, je me heurtai aux deux mêmes évidences : d'une part les entreprises ne financent que ce qui est bon pour leur image, c'est à dire l'ouverture, l'inclusion, tout le contraire de la francophonie qui n'évoque qu'un repli rabougri et dépassé, et d'autre part notre projet ne pouvait relever que d'un financement public, donc politique, soit de la culture, soit de la coopération, car bien entendu Afrique égale aide et rien d'autre.

Je ne suis pas pour grand-chose dans les évolutions qui ont suivi. Mes efforts dérisoires n'y sont certainement pour rien. Mais allez savoir... Au printemps prochain, la Cité de la Francophonie sera inaugurée dans le château de Villers-Cotterêts refait à neuf. Et aujourd'hui j'entends le MEDEF reprendre les propos que je tenais aux "spécialistes" du mécénat il y a dix-sept ans. J'ai quand même le droit d'en tirer quelque satisfaction.

Il faut soutenir l'initiative du MEDEF. Je ne sais comment, mais nous le saurons bientôt, si nous y réfléchissons avec assez de perspicacité. Il faut que l'économie devienne l'épine dorsale et cesse d'être le parent pauvre de la Francophonie. Aux côtés du politique et du culturel, il faut qu'elle prenne toute sa place. Ce n'est pas là faire du Dumézil à la petite semaine ni tracer un parallèle trop réducteur avec la montée en puissance de l'Union européenne.

Non, car si Senghor, Bourguiba et Hamani Diori revenaient en notre monde, je ne doute pas un seul instant qu'ils seraient horrifiés par l'état de leurs pays, par le gouffre qui s'est creusé entre ceux-ci et le monde dit "développé". Ce n'est pas cette Francophonie là dont nous voulions, se lamenteraient-ils de concert.

Non, s'il est de bon ton de critiquer le tout économique, de souligner le caractère indispensable du spirituel, de fustiger le non-sens d'une société où chacun perd sa vie à essayer de la gagner, de vitupérer l'accumulation des biens comme seul but dans l'existence, de crier haro sur le Veau d'Or, il faut aussi reconnaître qu'ignorer l'économie ou, pire, l'éviter, c'est aboutir à coup sûr à un résultat également détestable, non seulement par la misère, mais aussi parce qu'aucune spiritualité n'y sera possible. Imagine-t-on la règle de saint Benoît sans sa part de travail ?

Alors, il faut rééquilibrer la Francophonie. Assez d'intellectualisme, nous en avons une indigestion. Il faut passer aux affaires sérieuses, c'est-à-dire, simplement, aux affaires. Et au sein de ce vaste ensemble que sont les affaires entre francophones, une place spéciale doit être réservée à l'économie sociale, instrument privilégié d'un développement harmonieux et solidaire. Du boulot pour moi, et je ne serai pas seul.

## **Un nouveau Champollion sous le règne funeste du « tout anglais » : impromptu sur le déchiffrement récent de l'élamite linéaire**



**Dans cet article, notre camarade Aymeric Monville interprète comme autant de symptômes du rapport historique à la Nation et aux Lumières l'éclatante découverte due à Champollion et celle, non moins éclatante mais à peine mentionnée ici et là, de l'archéologue François Desset.**

Un Français, l'archéologue François Desset, a récemment percé le secret de l'élamite linéaire, une des dernières écritures qui restaient non déchiffrées, comme le sont d'ailleurs toujours celle de la vallée de l'Indus ou encore le linéaire A.

Mais la prouesse ne s'arrête pas là. En plus de montrer le lien de continuité entre le proto-élamite et l'élamite linéaire, M. Desset a prouvé que le proto-élamite iranien n'est pas un dérivé de son contemporain, le proto-cunéiforme mésopotamien, mais bien un système d'écriture original contemporain, inventé en parallèle à celui-ci.

Proto-cunéiforme et proto-élamite sont donc deux sœurs, apparues dans deux régions différentes (les tablettes d'Uruk et de Tal-i-Malyan sont contemporaines ; -3300 /-3100) au sein d'un espace commun, de la Syrie à l'Iran en passant par l'Irak actuel, connaissant déjà des tablettes numériques et numéro-logogrammatiques utilisées entre 3500 et 3000 avant notre ère. Il n'y a donc pas de primauté d'une sous-aire géographique sur une autre. Pour résumer, l'écriture n'a pas seulement été inventée à Sumer, mais *aussi et en même temps* à Elam.

L'élamite linéaire, que François Desset propose de rebaptiser, conformément à la prononciation locale, « hatamtite linéaire », est un alpha-syllabaire de 69 signes, dépourvu de logogrammes contrairement au sumérien et à l'akkadien. Quarante inscriptions sont à présent connues. Après ses conférences, la publication des travaux de M. Desset est attendue pour 2021.

Auparavant, d'autres Français s'étaient illustrés dans ce type de découvertes renversantes. Notamment en perçant, après la découverte d'Ougarit en 1928, les mystères de l'ougaritique, langue écrite en cunéiforme mais constituée très étonnamment d'un alphabet, ou plutôt *abjad*, c'est-à-dire alphabet uniquement consonantique, ce qui est fréquent dans les langues sémitiques. Et bien sûr on pourrait remonter à Champollion ou, plus loin encore, à l'abbé Barthélémy qui déchiffra les alphabets palmyrénien et phénicien.

Sans chauvinisme déplacé, d'autant qu'il y a eu également une coopération internationale, force est de constater que Massimo Vidale, le protohistorien organisateur de la conférence de Padoue où François Desset a fait part de ses conclusions, n'a pas hésité à y voir la confirmation d'une particularité et d'une excellence nationale :

*La France, par ce nouveau décryptage, maintient sa primauté dans le "craquage" des anciens systèmes d'écritures perdus ! (Sciences et Avenir).*

Dans ces conditions, on pourrait tout de même se demander pourquoi ni « nos » dirigeants ni « nos » médias ne parlent pas davantage de cette découverte à laquelle n'ont été consacrés que quelques articulets. Et si ce silence n'est pas dû à une forme de masochisme national ou à tout le moins d'absence totale de fierté patriotique. Il n'y aurait pas à chercher très loin les raisons très concrètes de ce profil bas : il suffit de penser à notre actuelle double soumission :

- Celle à l'Alliance atlantique au plan militaire, qui va, entre autres exemples révélateurs, jusqu'à nous imposer par exemple une russophobie et une sinophobie (et pourquoi pas, en l'occurrence, une iranophobie ?) gratuites, laïques et obligatoires, et des vaccins uniquement occidentaux.
- Celle à l'UE sous commandement allemand, qui faute de nous imposer la langue de l'occupant entre 1940 et 1944, nous oblige à parler une autre langue d'origine germanique, alors que – et c'est un comble ! – le Royaume-Uni vient précisément de quitter l'Union européenne. Rappelons que pour le regretté Umberto Eco, la langue de l'Europe est, ou devrait être, la traduction.

Si l'on compare avec l'époque de Champollion, ce n'est pas la découverte de M. Desset qui est moindre, c'est le contexte de sa *réception* auprès d'un public qui n'est pas à la hauteur. Certes, l'époque n'est plus au patriotisme échevelé, comme lorsque Champollion, fils de la Révolution (il était né en 1790), a dix ans lors du retour d'Égypte. La pierre de Rosette avait été finalement emmenée au British Museum par la perfide Albion, mais il put travailler sur copie et perça le mystère de l'écriture égyptienne en 1822.

Mais surtout derrière Champollion, il y a les Lumières, la lutte contre l'obscurantisme. Après l'élimination de l'écriture hiéroglyphique liée à la fermeture des temples païens par Théodose vers 380, le savant français fit parler ces siècles qui se contentaient de nous contempler. De plus, tous les témoignages grecs (Hérodote, Diodore de Sicile notamment) voyaient dans les hiéroglyphes une écriture métaphorique, symbolique, excluant par là une approche syllabique, phonétique, bien plus humaine, pratique, accessible. En effet, ce sont aussi ces préjugés plus ou moins ésotériques que Champollion a balayés. Le bonheur était bien une idée neuve en Europe, et pour le monde entier.

Derrière Champollion, il y a aussi ce que Bachelard aurait appelé « la cité scientifique », les 175 savants emmenés en Égypte par Bonaparte. Et derrière cet engagement scientifique, et sans nier le poids de l'impérialisme français, il y a une démarche opposée à celle que Bonaparte avait sans doute en tête lorsqu'il qualifiait l'Angleterre de « nation de boutiquiers ». Il est bien évidemment que nous ne voulons pas souligner par là un appât du gain excessif chez nos voisins d'outre-Manche et qui nous serait étranger, mais le fait que le monde anglo-saxon a été – parlons sans ambages – le support d'un certain *ethos* capitaliste imposé aujourd'hui au monde entier comme un véritable lit de Procuste.

Enfin, derrière le nom de « Champollion », et cela restera pour les siècles de siècles, il y a le dévoilement de toute écriture sacrée. Instrument de légitimation du pouvoir qu'on exerce sur le peuple, permettant de se réserver le monopole du savoir, l'écriture est avant tout liée à l'imposition d'une société de classe. L'écriture est née dans la lignée de la comptabilité, du prélèvement d'impôts, des cités-États et elle imposa un gouffre entre ceux qui la pratiquaient et les autres. Mais comme la langue d'Ésope qui est la meilleure et la pire des choses, l'histoire de l'écriture a ceci de dialectique qu'elle est aussi celle de sa longue marche vers la démocratisation : vers l'alphabet, vers l'utilisation de divers démotiques, vers la réforme des caractères chinois sous la Chine communiste, etc. Et qui dit démocratisation dit aussi déchiffrement. Quoi de plus beau, donc, que l'humanité puisse lire son histoire comme à livre ouvert ?

Et cela participe à la beauté de la chose que ce soit un Français qui ait renouvelé ce geste et cette geste, et ce jusqu'à élargir le berceau de l'écriture à deux régions (l'Irak et l'Iran) qui furent si longtemps en guerre. Pourquoi est-ce important que ce soit un Français ? Car c'est un représentant de la langue qui, pour des raisons historiques, est, par son prestige et sa diffusion internationale y compris à l'ONU, l'une des plus en mesure de porter un démenti à la domination présentée comme « naturelle » du tout-anglais. « Tout-anglais » avec lequel je ne confonds bien sûr pas la langue de Shakespeare et de Billie Holiday, mais ce dont il s'agit c'est bien de lutter « contre la pensée unique » imposée par une langue unique, pour reprendre le titre éponyme d'un livre incontournable de Claude Hagège.

Donc sans chauvinisme et sans cocoricos déplacés, mais en prenant conscience des enjeux symboliques importantissimes en matière linguistique, saluons non seulement cette récente découverte de l'élamite linéaire pour l'humanité tout entière, mais aussi ce que cela peut signifier *objectivement* pour nous que cette découverte ait été portée par un Français.

**Aymeric Monville** (Sources : Conférence de M. François Desset Numéro de *Science et avenir*, 7 décembre 2020) <https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/breaking-the-code-en-craquant-une-ecriture-non-dechiffree-vieille-de-plus-de-4000-ans-un-francais-remet-en-cause-la-seule-invention-de-l-ecriture-en-mesopotamie>



## **Francophonie canadienne :** **« Une société qui ne fait pas d'enfants n'a pas d'avenir »**

**Qui :** président et co-fondateur du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF), **Ilyès Zouari** est un expert en démographie et géolinguistique.

**Le contexte :** Si la pratique du français progresse globalement dans le monde, elle recule dans certaines parties du monde comme au Canada hors Québec, notamment en Ontario, qui compte plus de 600 000 francophones.

**L'enjeu :** Pour conserver le dynamisme du français, il faut agir sur deux facteurs, **croit cet expert :** la concentration de l'immigration sur les territoires à majorité francophone et un changement de mentalité concernant la natalité.

### ***Combien de locuteurs francophones y a-t-il à travers le monde ?***

En prenant en compte les villes et territoires où l'on peut vivre en français, la francophonie regroupe 524 millions d'habitants, début 2021.

C'est l'ensemble qui connaît la plus forte progression au monde avec 2,3 % de croissance par an, devant l'espace arabophone, en grande partie grâce au dynamisme démographique du continent africain. Mais on retrouve aussi ce dynamisme ailleurs dans le monde comme à Haïti, redevenu en 2020 le pays le plus peuplé de la zone caraïbes, deux siècles après avoir perdu cette place au profit de Cuba.

### ***Pourquoi vos données diffèrent-elles du chiffre de 300 millions de francophones, avancé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ?***

Le chiffre de l'OIF ne concerne que les personnes qui ont une maîtrise au moins assez bonne du français. En réalité, cela amoindrit considérablement l'importance réelle de français puisque dans les 33 pays francophones du monde, on a 524 millions d'habitants qui, quelle que soit leur maîtrise de la langue, en ont une certaine connaissance et l'utilisent au quotidien au contact de l'administration, de l'école, des médias...

### ***Existe-t-il des endroits insoupçonnés où la pratique du français gagne du terrain ?***

Le nombre d'apprenants du français comme langue étrangère est en hausse constante, par exemple en Chine, en Corée ou encore en Inde, des pays qui essaient de consolider leurs relations économiques avec l'Afrique. En Amérique latine, au Costa Rica ou en République dominicaine, le français se maintient plutôt bien, car son enseignement est encore obligatoire. Dans l'Amapá, un État dans le nord du Brésil, il existe une francophilie historique largement ignorée, car il est plus proche géographiquement de la Guyane française que du reste du pays duquel elle est coupée par l'embouchure du fleuve Amazone.

### ***À l'inverse, dans quelle région du monde le français recule-t-il le plus ? Pour quelle raison ?***

Principalement sur le continent européen. Cela s'explique par le désintérêt manifeste des autorités françaises pour la promotion de leur langue. Elles devraient faire respecter le statut de la langue française comme langue officielle dans plusieurs organismes rattachés à l'Union européenne. Le Brexit est une occasion qu'il reste encore à saisir. Il y a beaucoup de travail à faire en la matière et il serait très bénéfique pour nous tous que la France soit aussi attachée à la défense de sa langue que le sont les francophones du Canada.

### ***Comment analysez-vous, justement, la situation au Canada ?***

Le français au Québec se porte assez bien même si, pour des raisons politiques, certains font penser le contraire. Dans le Canada en dehors du Québec, cette langue est en régression. La faiblesse de la francophonie au Canada, c'est qu'elle est minoritaire. Sa force, c'est qu'elle est majoritaire dans certains territoires. Il faut que ces territoires comme le Nord et l'Est de l'Ontario ou l'Acadie au Nouveau-Brunswick fassent ce qu'il faut pour rester majoritaires, car une langue sans territoire est vouée à disparaître.

### ***Ce maintien démographique passe par l'immigration, mais pourquoi faut-il la rediriger prioritairement, selon vous, vers ces territoires où elle est majoritaire ?***

Depuis une dizaine d'années, on observe une baisse constante du poids des francophones dans les localités historiquement francophones de l'Ontario. Si on continue sur cette pente, dans quelques décennies, il n'y aura plus de villes et de villages francophones en Ontario et les francophones seront minoritaires partout, sans territoire en dehors du Québec. Pour maintenir ces zones francophones, il faut y orienter l'immigration et éviter à tout prix d'orienter les francophones immigrants vers des villes anglophones à minorité francophone.

### ***Mais, dans le cas de l'Ontario, des milliers d'immigrants convergent vers Toronto, attirés par ses opportunités d'emploi et son dynamisme multiculturel. Comment inverser cette tendance de fond ?***

La francophonie à Toronto est vouée à l'assimilation d'une manière ou d'une autre, ne serait-ce que par l'exogamie. Quand les communautés locales se mobilisent et font preuve de créativité pour attirer immigrants, elles peuvent atteindre des résultats spectaculaires. On le voit avec les réseaux de développement économique dans le Nord et l'Est, avec les villes nommées « communautés francophones accueillantes » ou encore avec l'université de Hearst, qui n'avait qu'une poignée d'étudiants internationaux il y a quelques années et qui maintenant en a plus d'une centaine.

### ***Dans cette optique, comment percevez-vous la création d'une université francophone à Toronto ?***

Je ne crois pas que ce soit une bonne initiative. À terme, les quelques centaines d'étudiants iront-ils renforcer les communautés francophones et contribuer au maintien du caractère majoritaire des francophones là où ils sont ? Je pense que non. Encore une fois, une langue, c'est un territoire.



## **Que faudrait-il faire pour renverser le déclin de la francophonie hors Québec ?**

L'immigration est un enjeu important, mais pas le seul, car les francophones de l'Ontario n'ont pas la maîtrise de la politique migratoire de la province et n'atteindront donc pas, de toute façon, leurs objectifs. Si on veut aller vers une croissance, il faut prendre conscience de la question de la natalité. Il ne s'agit pas de faire des enfants comme avant. Nos ancêtres faisaient sept ou huit enfants, car les anglophones en faisaient cinq ou six. Mais aujourd'hui, la situation a radicalement changé : face à un taux de fécondité de 1,5 chez les anglophones, il suffit que les francophones fassent deux enfants par foyer pour maintenir leur poids. Une société qui ne fait pas d'enfants n'a pas d'avenir.

## **Pour développer sa francophonie, l'Ontario devrait-il s'investir plus sérieusement dans l'OIF, dont il est membre observateur ?**

L'adhésion de l'Ontario à l'OIF n'a pas de sens. D'ailleurs, de nombreux pays ne devraient pas y être, car ils ne sont pas francophones et leur adhésion a été faite sur des critères purement politiques. C'est le cas de l'Ontario. Ce qui s'est passé depuis montre que cette province ne s'intéresse pas à l'OIF. S'il veut renforcer ses liens économiques avec le reste de la francophonie (et il y a tout intérêt), l'Ontario ne doit pas compter sur l'OIF qui est une organisation politique, mais sur ses forces économiques francophones.

## **Témoignages sur la politique des États-Unis de remplacement linguistique et culturel de la France dans l'ancienne Indochine et en Afrique**

**NDLR : Charles Durand**, ancien directeur de l'*Institut francophone d'Informatique (IFI)* créé à Hanoï par l'*Agence universitaire de la Francophonie (AUF, alors AUPELF-UREF)* et le ministère français de la Coopération, m'a autorisé à faire état d'un échange épistolaire sur ce sujet. Je puis appuyer ses révélations à l'aide de ce que je découvris en 1993 au Cambodge, à Phnom Penh, lors d'une mission de reprise de mon ministère de la Coopération pour la reconstruction et le développement du pays ruiné par les Khmers rouges. Nous y avons notamment repris des établissements de formation abandonnés par les Soviétiques, tel l'*Institut de Technologie du Cambodge (I.T.C., pour la formation des tous les ingénieurs et techniciens supérieurs du pays)*.

Je suis allé voir ce qui se passait à la Bibliothèque nationale à Phnom Penh, pour la remettre sur pied. J'y appris que les livres et documents en français avaient été systématiquement brûlés non pas par les Khmers, mais par les Américains, plus particulièrement par les jeunes du *Peace Corps* : prédateurs impériaux sans complexes... *Albert Salon*

*Charles Durand* répond à *Yves Montenay* (évoquant les dommages causés à la francophonie hors de France tant par les communistes que par les islamistes) :

« Il faut creuser un peu plus pour comprendre ces phénomènes.

**Premier cas : le Vietnam.** Un pays que je connais assez bien pour y avoir travaillé en tant qu'expatrié pendant 3 ans, travail qui me donna l'occasion de rencontrer un certain nombre d'intellectuels dont un Vietnamien qui, après le départ des Français en 54, participa au travail d'une commission de remise à niveau de la langue vietnamienne. En effet, durant la période coloniale, la langue vietnamienne resta figée, plus particulièrement dans les domaines scientifique et technique. En effet, jusqu'en 1954, dans le contexte scientifico-technique, les intellectuels vietnamiens utilisaient le français. C'est la raison pour laquelle une commission fut créée après Dien Bien Phu pour enrichir la langue vietnamienne de milliers de nouveaux mots. On m'a ainsi expliqué comment ces nouveaux mots avaient été créés à partir d'un processus

utilisant les mots français, leur étymologie gréco-latine, leur traduction en chinois et, enfin, leurs équivalents syllabiques en vietnamien. Ce processus n'a été rendu possible que par une volonté forte exprimée par les Vietnamiens pour mettre à jour leur langue sans avoir à importer tels quels les termes français de l'ancien colonisateur. Au terme de la période coloniale, beaucoup d'intellectuels vietnamiens avaient en effet perdu confiance dans leur propre langue pour exprimer les réalités du monde moderne. Il était donc impératif de briser cette dépendance mentale et de créer les équivalents vietnamiens pour tout ce nouveau vocabulaire de façon à garder sa conformité au système phonético-graphique vietnamien, ainsi que la cohérence interne de la langue dans les domaines scientifique et technique. Cela étant dit, des mots français se sont quand même introduits dans la langue vietnamienne (tels que piston, segment, gare, guidon, etc.) mais ils l'ont été à la manière dont on a intégré certains mots étrangers en français tels que "café" ou "bazar" qui sont devenus des mots authentiquement français, car ils ont été justement pliés au système phonético-graphique du français.

Parallèlement à ce processus, après 1954, il y a donc eu une volonté au Vietnam du Nord d'oublier le français. Cela était logique et n'a eu aucune relation avec le communisme.

Au Vietnam du Sud, la situation fut différente. Dès leur arrivée, les Américains n'ont eu de cesse que de remplacer les Français et d'éradiquer toute influence française. Dès le début de leur présence, au début des années 60, ils payèrent les conservateurs des bibliothèques universitaires un peu partout pour remplacer leurs livres rédigés en français par des livres américains équivalents. J'ai eu l'occasion de parler à un témoin oculaire de cette volonté d'éradiquer cette forte influence française, qui existait encore au niveau de l'écrit. C'est par camions entiers que les livres français conservés jusqu'alors dans les universités furent ainsi évacués vers les décharges locales...

**Au Cambodge**, Danielle Ganser, professeur d'histoire à l'université de Bâle, a affirmé que le massacre des francophones par les Khmers rouges fut suggéré et encouragé par les conseillers anglais et américains de Pol Pot (...) N'oublions pas le discours de de Gaulle à Phnom Penh en 1966 qui réunit dans un stade toute la bourgeoisie cambodgienne qui, à l'époque, comprenait le français aussi bien que le khmer. Alors que, aujourd'hui, il n'existe quasiment plus de francophonie résiduelle dans ce pays.

**Au Maghreb**, durant la guerre civile algérienne des années 1990, il est de notoriété publique que *l'Armée islamique du Salut* fut soutenue et financée par les Américains. Ce sont globalement les Anglais et les Américains qui ont créé les groupes islamiques radicaux (Frères musulmans, Al-Qaïda, Daech, etc.) L'un des buts de ces groupes en Algérie était précisément d'éradiquer le français ; mais la défaite de l' AIS, du FIS et du GIA ne l'a pas permis.

À l'origine de tous ces mouvements, on trouve la main pas très invisible des Américains et des Anglais qui n'ont de cesse que de combattre farouchement notre influence, et donc notre langue, partout où l'on peut encore la trouver. Or, votre article ne fait aucunement mention de cela. Il est absolument nécessaire de remonter à la source pour avoir une compréhension globale des phénomènes anti-français. » **Charles Durand**



## Journées du Patrimoine

**Un énorme non-dit pèse sur les « Journées européennes du Patrimoine » : le linguicide accéléré de la langue française, par Georges Gastaud, directeur politique d'Initiative Communiste, militant de la langue française. Avec le soutien de Fadi Kassem, secrétaire national du PRCF et d'Olivier Rubens, de la commission Culture du PRCF (18 septembre 2021).**

Comme chaque année, les ainsi-dites « Journées européennes du Patrimoine » vont, tout à la fois, ouvrir salutairement et gratuitement certains lieux de culture au public et imposer d'office le label « européen » à toutes sortes de richesses culturelles accumulées au long des siècles par les **différents** peuples d'Europe.

Mais il y a plus grave : pendant que les Bachelot, Lang, Fleur Pellerin, Frédéric Mitterrand et autres ministres de la Culture successifs inféodés à Maastricht vont célébrer le « patrimoine » avec des trémolos dans la voix, le linguicide accéléré de notre langue et des autres langues d'Europe sacrifiées au tout-globish envahissant s'accélère chaque jour dans le silence universel des médias complices. Y compris des médias « culturels » comme *Télérama*, France-Culture et tant d'autres...

Or, quel est le cœur de notre patrimoine si ce n'est cette langue française qui, depuis des siècles, porte notre histoire, nos contradictions, nos peines et nos espoirs collectifs, y compris nos révolutions, à travers une littérature, une chanson, un cinéma, une philosophie, une science, une technologie de niveau mondial ? Pourtant cette langue, qui est parlée sur les cinq continents par 300 millions de personnes et comprise ou parlée peu ou prou par 900 millions d'individus, est systématiquement **arrachée** au profit du tout-anglais « managérial » que promeuvent, en toute illégalité, l'UE qui bafoue en la matière ses propres traités, les gouvernements français successifs, qui organisent sciemment le contournement massif de la loi Toubon et de la Constitution (article II a, *la langue de la République est le français*) et, à l'arrière-plan de tout cela, l'oligarchie capitaliste : celle-ci, depuis l'époque du Baron Sellières déclarant devant le Conseil des chefs d'État européens (2004) que l'anglais est désormais « LA langue des affaires et de l'entreprise », fait tout pour **basculer** notre pays et l'Europe tout entière au tout-anglais invasif en l'imposant aux peuples, **sans le moindre débat démocratique**, de toutes les manières possibles (enseignes, pubs, chanson, « séries » françaises presque **toutes** accompagnées, désormais, de chansons en anglais, grandes entreprises comme Renault ou PSA basculant toute leur communication technique interne à l'anglais, bain linguistique *anglais* imposé aux enfants aux dépens de toute autre langue vivante depuis la maternelle, haut niveau de certification en anglais exigé à l'Université et accroissant la ségrégation sociale, prises d'armes en anglais de l'Armée française asservie à l'OTAN, etc.)

On sait aussi que, illégalement, Mme Ursula von den Leyen, a décidé de faire de l'anglais la **seule** langue de travail des institutions européennes. Or, non seulement Macron se tait, mais les deux derniers « évènements » internationaux qu'il a présidés et organisés en France ont eu pour nom, de manière aussi illégale qu'inconstitutionnelle, « *Choose France!* » et « *One Planet Summit* »...

Or, sans sa langue, de plus en plus humiliée, déclassée, ridiculisée et reléguée, la France ne sera bientôt plus qu'un « couteau sans manche dont on a perdu la lame ». Il en ira alors de même pour le reste du patrimoine français mixé dans l'infect brouet d'une « culture-box » euro-atlantique dont les produits culturels, et bien souvent anti-culturels, concoctés aux États-Unis, saturent plus que jamais nos rétines, nos tympanes, nos estomacs... et nos cerveaux!

Or, l'humanité vit de ses différences partagées, non pas déniées et concassées par une langue, une « culture » uniques porteuses du totalitarisme insidieux de la pensée, de la politique et de l'économie uniques. Quand donc les défenseurs de l'environnement comprendront-ils enfin que la langue unique imposée par le « marché » est aussi mortelle pour la diversité culturelle mondiale que l'est, pour la nature, l'extinction de la biodiversité provoquée par la quête effrénée du tout-profit ? À tous niveaux, la mondialisation capitaliste-impérialiste produit les mêmes effets ouvertement ou insidieusement totalitaires, voire exterministes, avec des conséquences relevant de la contre-révolution idéologique, voire anthropologique.

Allons, amis du Patrimoine, le jour de Résistance est arrivé ; partout, de manière créative, osons marcher contre la bien-pensance anglomane et américano-maniaque en faisant de ces Journées « européennes » du patrimoine un moment de résistance partagée à l'aliénation euro-mondialisée en marche du tout-globish euro-atlantique !



## Brèves

### **NDLR : Voici des bizarreries pour vous détendre un peu dans le confinement.**

*Pour vous et vos enfants... Offertes par un membre d'ALF et du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF), M. Daniel Ancelet, vice-président de l'Académie de la Poésie française.*

### **Un peu de français: attention aux neurones...**

Amusantes, ces 13 anecdotes sur la langue française qui étonnent.

Parlée dans les cinq continents, la langue de Molière regorge de curiosités.

Faites une petite pause pour apprendre 13 anecdotes intéressantes sur cette langue aussi fascinante que mystérieuse.

1. Lorsque l'on permute les lettres du mot « guérison » on obtient le mot « soigneur ». De même, l'anagramme de « chien » est « niche ». Plus surprenant encore, « endolori » est l'anagramme de son antonyme « indolore ». Quand on vous disait que cette langue était fascinante.
2. On n'écrit pas « autant pour moi », mais « au temps pour moi ». Cette expression trouverait son origine dans le jargon militaire. Les saluts militaires avec des armes étant très rythmés, une petite erreur peut causer le désordre. Lorsqu'un soldat se trompe, l'injonction « au temps » lui indique qu'il doit reprendre le mouvement au premier temps. Par extension, nous utilisons aujourd'hui cette expression pour indiquer que la faute nous revient. Qu'en dit l'Académie française ? Pour l'Académie française, il faut écrire "Au temps pour moi".
3. "Augure" est un mot masculin. On écrit donc : "un oiseau de mauvais augure". Un augure est un présage par lequel on tente de prédire l'avenir. À l'époque, les augures étaient tirés de l'observation du vol des oiseaux.
4. Certains mots ne trouvent aucune rime dans la langue française. C'est le cas notamment des mots quatorze, quinze, triomphe, belge ou monstre. Vous pouvez vérifier !
5. "Œil" est le seul mot qui commence avec une lettre différente de son pluriel.
6. "ù" avec un accent grave n'existe que dans un seul mot : "où". Pourtant, vous observerez qu'il a sa place sur nos claviers d'ordinateur.
7. Il existe un mot français pour parler d'un e-book ou d'un livre électronique : le "livrel". Il s'agit d'un mot-valise né de la contraction des mots "livre" et "électronique", à l'instar du mot "courriel".
8. "Oiseau" est le plus petit mot contenant toutes les voyelles..., sauf le Y. Son pluriel, "oiseaux", est le mot le plus long dont on ne prononce aucune lettre telle qu'elle.
9. Le pluriel du mot "ail" est "aulx". Ce mot reste néanmoins peu usuel.
10. Les mots "amour", "délice" et "orgue" ont la particularité d'avoir un genre qui diffère au singulier et au pluriel. Ce sont en effet les trois seuls mots de la langue française qui sont masculins au singulier et féminins au pluriel.
11. Le premier document français date de 842. Il s'agit des serments de Strasbourg. Publiés le 14 février 842, ils marquent l'alliance militaire entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre Lothaire I<sup>er</sup>. Par la même occasion, cet accord politique constitue "l'acte de naissance de la langue française".
12. Le plus long palindrome de la langue française est "ressasser". Pour rappel, un palindrome est un mot que l'on peut lire dans les deux sens.
13. Le mot "institutionnalisation" est le plus long lipogramme en "e". Cela signifie qu'il s'agit du plus long mot ne comportant pas la lettre "e". Pour l'anecdote, il existe également un livre de 300 pages qui ne comporte absolument aucun "e". Il s'agit de *La Disparition*, un roman de Georges Perec publié en 1969.

<https://www.courrierinternational.com/article/vu-ditalie-le-francais-doit-devenir-la-langue-de-leurope-post-brexit>

## « Streaming », « replay »... Dites-le en français !

**Les anglicismes constellent le domaine de l'audiovisuel. Connaissez-vous leurs équivalents français, par Maguelonne de Gestas (*Le Figaro*), le 07/04/2021**

En France, on aime la langue de Shakespeare. Passionnément. C'est-à-dire « avec un intérêt puissant et exclusif, voire obsédant », selon la définition donnée par le Trésor de la langue

française. Obsédants, certains anglicismes le sont. Si quelques-uns demeurent, avouons-le, fort utiles, n'oublions pas, ainsi que l'a un jour déclamé Talleyrand, que « *tout ce qui est excessif est insignifiant* ». Pourquoi ne pas piocher nos mots dans la langue française, dont la richesse linguistique est mondialement reconnue ?

L'audiovisuel ne fait, dans ce domaine, pas exception. Le dispositif d'enrichissement de la langue française, placée sous la responsabilité de la Délégation générale de la langue française et des langues de France, propose régulièrement sur le site France Termes des équivalents français aux anglicismes. La rédaction fait le point.

● **Streaming** : Alors que se succèdent les confinements et couvre-feu à répétition, les « *films en streaming* » sont les rois de nos soirées... et de nos conversations. En anglais, le mot s'est construit d'après « *stream* », qui signifie « *ruisseau* », « *courant* », « *flux* », lit-on dans Le Larousse. France Termes propose ce dernier en guise de traduction. Depuis 2015, on ne dit plus « *vidéo en streaming* » mais « *vidéo en flux* ». Si vous n'êtes pas satisfait de cette traduction, vous pouvez employer l'expression « *vidéo en continu* ». Notons que certains dictionnaires proposent « *diffusion en temps réel* » ou « *catégorisation* ».

● **Replay** : Quand on n'a pas de mémoire, quand on oublie tout, même le film ou l'émission qu'on ne voulait vraiment, mais vraiment pas manquer, notre meilleur ami s'appelle le « *replay* ». Ou plutôt, la « *rediffusion* », ainsi que le propose l'Académie française. France Termes note en équivalent « *télévision de rattrapage* », qui traduit les « *catch-up television* » et « *catch-up TV* ». On lit aussi les mots « *relecture* » ou « *retransmission* ». Lequel préférez-vous ?

● **Prime time** : « *Cette émission était en prime time, l'audience a été historique !* » Fleuron du monde télévisuel, la formule pullule sur les plateaux. Lorgné par les présentateurs d'émissions, le mot désigne le moment où les téléspectateurs sont les plus nombreux devant leur télévision. Les experts de la commission d'enrichissement proposent de lui préférer la formule « *heure de grande écoute* », moins barbare que le « *prime time* »... L'Académie française préconise également de dire « *avant-soirée* » en lieu et place de « *\_access prime time\_* », moment qui précède la soirée télévisuelle.

● **VOD** : Les « *video on demand* » sont de plus en plus populaires. Et avec elles leur dénomination anglaise. Ce « *service de diffusion qui offre à l'usager la possibilité d'accéder à tout moment à un programme vidéo, choisi dans un ensemble de titres proposés* » dispose d'un nom français. Il se traduit simplement par « *vidéo à la demande* ». Quand la simplicité est reine...

● **Podcast** : Ils fleurissent partout. Chaque domaine ou presque a lancé son « *podcast* », ce « *contenu audio mis à la disposition du public* » sur internet. En 2006, Le *Journal Officiel* avait proposé « *diffusion pour baladeur* ». Ce dernier, inconnu des jeunes générations (et qui vous railleront probablement si vous vous risquez à prononcer cette formule), est remplacé depuis 2020 par « *audio* » ou « *audio à la demande* ».



# Courrier des lecteurs

## « Barber shop ou coiffeur barbier ? »

Il est apparu dans les rues parisiennes un nouveau type de métier : les " barbiers". Une mode nous est venue d'outre-Atlantique, le coiffeur devient le coiffeur barbier, artisan réputé qui remplace le coiffeur traditionnel du moins en apparence.

Pour illustrer cette activité, un cylindre tricolore (cela ne s'invente pas) tourne en continu sur le pignon du commerce. Il ne s'agit aucunement d'une marque de fabrique d'une enseigne ou d'une quelconque marque d'identification catégorielle. Mais cela vient des États-Unis où c'est peut-être le cas.

En attendant, la traduction en langue française est loin d'être respectée puisque nous avons de l'anglais à profusion. Le mode d'emploi est explicité en anglais uniquement.

Ces exemples sont donnés à Jean-Paul Cossart pour le franglomètre. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a les bons élèves parlant français qui emploient la terminologie coiffeur barbier et doivent en être félicités.

**Lionel Cudennec, administrateur d'ALF.**

**De : Yves Montenay** <ymontenay@gmail.com> **À :** Catherine Distinguin, Albert Salon  
**Objet :** Bagarre quotidienne, extrait ... Simple information

Ma réaction à une publicité en anglais de l'ESCP dans la partie francophone du réseau professionnel LinkedIn. Pourquoi diable l'ESCP lance-t-elle ici une conversation en anglais alors qu'elle a tous les réseaux anglophones à sa disposition ? Il y a d'une part la question de principe, il y a aussi probablement une perte d'image par banalisation, alors que les chasseurs de têtes du monde entier peuvent témoigner de la bonne réputation de nos grandes écoles.

Écoles, universités, entreprises méfiez-vous des annonces anglophones là où ce n'est pas nécessaire : vous vous noyez dans la masse au lieu d'afficher votre personnalité. Vu le nombre d'écoles de management qu'il y a dans le monde, « ESCP business School » va passer inaperçue. Par contre, une grande école française, ça se remarque, surtout si on met en valeur les dirigeants qui en sont issus !

## Autres temps, autres meurtres

**De Jean-Pierre Brun, membre du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)**

Notre société progresse incontestablement. Il y a quelques années encore, on trucidait le plus communément son prochain en lui administrant une dose d'un poison domestique comme la mort au rat ou une dragée, voire un pruneau, selon les goûts, d'un calibre quelconque, le 6,35 et le 7,65 étant quand même plus délicats qu'un trop perforant 11,43. Aujourd'hui on égorge ou un décapite, ce qui est peut-être plus salissant mais, reconnaissons-le, plus original, mais surtout plus folklorique.

Nous ne nous attarderons pas davantage sur ces crimes quotidiens qui ne font même plus le fonds de commerce des rédacteurs besogneux des rubriques faits divers. Il faut dire que l'anonymat

imposé pour leurs protagonistes réduit considérablement l'intérêt du lecteur dont l'œil en trou de serrure ne peut être que frustré. Quant à cette pratique de souligner systématiquement une présomption d'innocence, quand bien même l'auteur serait pris en flagrant délit, elle ne peut que laisser planer un doute sur la réalité des faits. On se demande d'ailleurs pourquoi une Julie Dupont empoisonneuse de son mari ou un Émile Martin étrangleur de sa maîtresse devraient être protégés de l'opprobre populaire que mérite leur acte. Plait-il ? J'en entends qui me soufflent qu'il s'agit tout bonnement de cacher autre chose. Honni soit qui mal y pense !

Non, aujourd'hui nous nous attarderons sur l'euthanasie en cours de la France. Elle se réalise subrepticement, notamment par la neutralisation de ses cellules culturelles et plus particulièrement celles de sa langue sans doute trop riche.

Le dernier traitement indolore que les thanatologues de notre pays prétendent lui faire subir consiste en des stérilisations grammaticales. C'est ainsi que le passé simple étant devenu inaudible et inconjugable, tant par les jeunes générations d'élèves, que par certains de leurs maîtres eux-mêmes, sa disparition est salutaire ne serait-ce que pour ne pas complexer toute une population incapable de le mettre en œuvre.

Dans ces conditions, la réforme devrait être radicale. À quoi bon imposer la pratique du « futur » qui n'est jamais que du passé en préparation. Et le prétentieux plus que parfait, parlons-en... Comment lui faire côtoyer un vulgaire imparfait, alors même que la perfection est de moins en moins de ce monde, notamment du fait du réchauffement climatique et d'une détérioration de la couche d'ozone inversement proportionnelle au développement de celle de la connerie des « influenceurs » d'une société en marche. Le passé composé a-t-il encore le moindre avenir quand le Patriarche Benjamin 1<sup>er</sup> et ses frères repentants s'emploient à le décomposer. Que dire de l'évidente inutilité d'un impératif devenu totalement incompréhensible dans une société permissive ?

Comment imposer aux jeunes générations une analyse logique dans un monde qui n'en a plus. Comment lui faire admettre la moindre subordination alors que l'individualisme dans lequel il est élevé est son mode de vie quotidien. Proposition subordonnée ? À qui ? À quoi ? Subordination et liberté, n'est-ce pas désormais antinomique ? Proposition principale ? Sans aucun doute, mais c'est moi et moi seul qui en décide.

Et la pratique des accents ? De quels accents s'agit-il ? De l'accent aigu d'une grand-mère victime d'un vol à l'arraché. De l'accent grave d'un candidat à une prochaine élection qui veut nous faire croire que le futur (encore lui) de l'Union européenne n'est en rien menacé malgré des pans entiers de son palais des mirages bruxellois, qui s'écroulent rongés par l'épreuve impitoyable du temps. Quant à l'accent circonflexe qui ne sert à rien, il est urgent de l'envoyer au plus tôt se faire voir chez les Grecs qui, dans des temps antiques, l'avaient inventé uniquement pour humilier les générations du troisième millénaire.

En y réfléchissant, c'est toute la grammaire qu'il convient d'envoyer à la déchetterie d'un savoir avilissant ou dans les oubliettes d'une culture inhibante. Une telle mesure libérerait des centaines d'heures de scolarisation et permettrait ainsi à l'enfant d'accéder à la vraie culture en sollicitant sa tablette enfin officialisée dans son statut de précepteur domestique. Comment les parents, dégagés de ce rôle ingrat de surveillant des études, ne pousseraient-ils pas un ouf de soulagement ! Conjointement, des forêts entières seraient sauvegardées du fait de l'abandon du papier nécessaire à l'édition de livres et de cahiers dédiés à cette science des ânes, sans parler de l'économie de millions d'hectolitres d'encre d'impression toutes plus polluantes les unes que les



autres. Ne mégotons pas, les éditeurs de la collection Bescherelle seraient correctement indemnisés une fois pour toute.

Vaugelas, le promoteur sadique d'une torture mentale, le propagateur vicieux d'une discipline asservissante, le sodomisateur de diptères grammaticaux, serait à jamais enfoui dans les Catacombes parisiennes qui abritent déjà anonymement ses ossements. Avant de disparaître à jamais dans les enfers des bibliothèques de France et de Navarre, il pourrait se livrer à une ultime confession posthume: « *Si j'aurais su, j'aurais pas venu* ». **Jean-Pierre Brun**

**Mots clés :** thanatologues, influenceurs, passé simple, plus que parfait, imparfait, passé composé, analyse logique, proposition principale, proposition subordonnée, accent aigu, accent grave, accent circonflexe, Vaugelas.

## De Madame Chantal Leflaive (adhérente Alf) aux Éditions Larousse, département dictionnaires français, le 4 mai 2021

**NDLR :** *Chers lecteurs, inspirez-vous de ces membres et lecteurs qui envoient des lettres de protestation. C'est leur nombre qui finit par impressionner à la fois les snobinards, les tête-en-l'air, les négligents, les récidivistes... A. S.*

Madame la Directrice,

Je ne voudrais pas tarder davantage à vous faire part de ma stupéfaction, voire de mon indignation, à l'écoute des informations diffusées sur Radio France Inter ce mardi 4 mai 2021, vers 13 h, à l'occasion de la nouvelle édition du dictionnaire Larousse.

Dans cette édition paraîtront les mots *cluster* et *pick and collect*. Je vous demanderais de vous rapporter à la fameuse réponse de Voltaire à une Italienne qui se plaignait de la pauvreté de la langue française. Il lui a répondu en citant tous les mots pouvant signifier l'action de manger pour lui prouver la richesse de notre langue. Ainsi, en est-il du français actuel :

*Pick and collect* : choisissez, sélectionnez ; *pick* : relevez, commandez, etc. ; *collect* : ramassez, prélevez, servez-vous, recueillez, prenez, saisissez, emportez, etc. ; *cluster* : **foyer**, réunion, rassemblement, groupe, attroupement, assemblée, etc.

Je ne fais pas partie des illettrés puisque je suis cataloguée "bac+3" et que je pratique la langue française depuis 80 ans, vivant parmi des personnes de haut niveau. Mais je suis souvent obligée de prendre mon dictionnaire anglais-français pour la lecture des journaux, même *Le Figaro* (ex. : *Le Figaro-Madame* : « s'informer auprès des *gossips* » !?)

Regrettant que les spécialistes de la langue française ne manifestent pas davantage de respect pour notre patrimoine culturel que bien des étrangers nous envient, je vous prie de croire à mes salutations. **Chantal Leflaive**

## Une lettre de félicitations de M. Marcel Girardin, membre du Haut Conseil (HCILFF), à une cheffe d'entreprise spécialiste de l'international, qui choisit le français...

**NDLR :** Il est très important de remercier les entreprises qui – spontanément ou à la suite de nos démarches – francisent leur nom et leur raison sociale.

Madame,

Je viens de découvrir la création de votre entreprise sur l'Essor savoyard. Permettez-moi de vous féliciter et de vous remercier pour le choix de ce nom qui me met du baume au cœur ! Vous avez su rester joliment fidèle à notre langue avec cette marque « **Éclat Alpin** » qui scintille en français et s'enracine dans la même terre que les ingrédients de vos produits. Cette fidélité à la langue française est remarquable à notre époque où la mode est au reniement en faveur de l'anglais pour se croire compétitif et surtout paraître dans le vent alors qu'il ne s'agit que

d'un pauvre mimétisme. Vous, au contraire, avez justement choisi d'associer l'excellence de la langue et des produits qui ont fait et font la réputation de la France. Je vous adresse tous mes vœux de réussite ! **Marcel Girardin**, adhérent *Défense de la langue française* et administrateur de sa délégation en pays de Savoie.

## Parutions signalées

### « Quand Francophonie rime avec économie »

Nadia Antonin

En août 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un article intitulé « Quand Francophonie rime avec économie ».

En préambule, l'article donne une définition de « Francophonie économique » : ce concept « désigne à la fois la capacité à développer des affaires en français mais aussi à promouvoir une économie plus équitable, durable et inclusive afin de servir les populations et de contribuer au mieux-être commun ». Puis, les experts du rapport rappellent la place du français dans le monde : le français, une « langue-monde ». Le français est la cinquième langue du monde. Environ 315 millions de Terriens sont capables de travailler, négocier, entreprendre, commercer et innover en français.

En 2013 avait été suggérée la mise en place d'une Organisation de coopération économique francophone (OCFE) ou, à tout le moins, d'un opérateur économique de la Francophonie, aux côtés des opérateurs historiques (Agence universitaire de la Francophonie, Université Senghor, Association internationale des maires francophones et TV5 Monde). Du côté des acteurs privés, de nombreuses entreprises s'engagent dans cette voie francophone des affaires.

Concernant les défis auxquels doit répondre la Francophonie économique, les auteurs évoquent la formation professionnelle, l'emploi des jeunes et le développement durable. À cet égard, la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, a impulsé le programme « Les pionnières de l'entrepreneuriat francophone ».

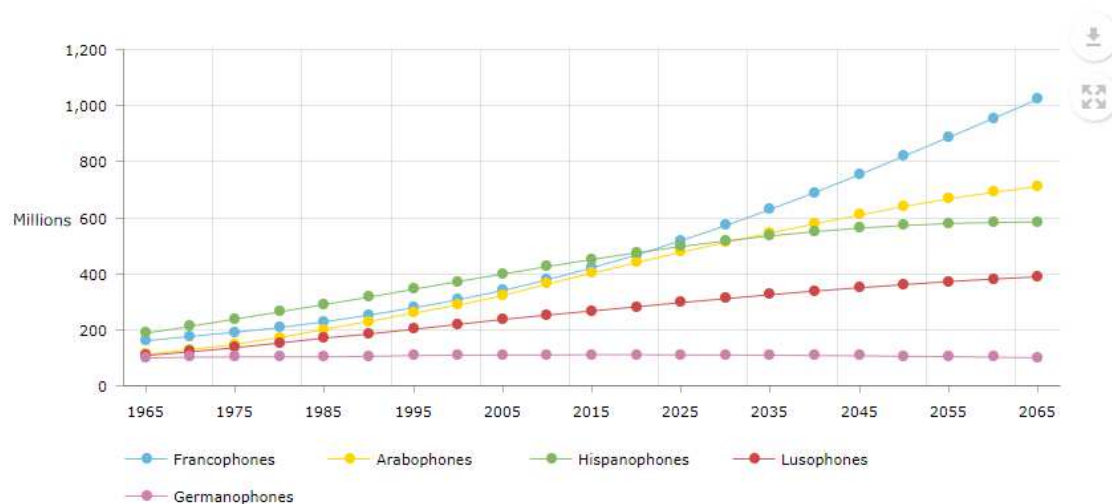
Quant au renouveau de la Francophonie économique, les experts de l'OCDE soulignent « *qu'en cinquante ans, les acteurs de la Charte de la Francophonie ont été à l'initiative de nombreuses actions* ». En outre, depuis quelques années, les initiatives directes se multiplient comme la création de forums économiques, de chambres consulaires, d'incubateurs, etc.

Enfin, les 24 et 25 août 2021, le MEDEF organisait la « Rencontre des entrepreneurs francophones » (REF). Ce rendez-vous visait d'après les organisateurs à dynamiser l'espace économique de langue française et « à sceller une communauté francophone d'affaires unique au monde ». Il a rassemblé pas moins de 27 organisations patronales francophones et plus de 550 hommes et femmes d'affaires de 31 nationalités, dont le président malgache, Andry Rajoelina, et le premier ministre ivoirien, Patrick Achi.

Après le rapport de Jacques Attali (2014) et le Sommet de Dakar où les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones avaient adopté un cadre stratégique pour 2015-2022, c'est le secteur privé qui s'attèle à renforcer la Francophonie économique. Ce sursaut de la Francophonie économique est d'autant plus nécessaire que celle-ci représente un atout

économique inexploité, qui pèse pourtant 16 % du PIB mondial pour 4 % de la population. La déclaration finale de cette première rencontre des entrepreneurs francophones confirme la volonté commune des participants de créer un électrochoc en matière de francophonie économique et d'affermir la puissance globale de l'espace francophone et de ses entreprises. L'édition 2022 pourrait avoir lieu à Abidjan.

### Évolution de la population de cinq espaces linguistiques définis selon la langue officielle



Source : Observatoire de la langue française

## *Speak White, Pourquoi renoncer au bonheur de parler français ?*

d'Alain Borer (Éditions Gallimard, collection Grand Format, 2021)

ALAIN  
BORER  
« **SPEAK  
WHITE !** »  
POURQUOI RENONCER AU BONHEUR  
DE PARLER FRANÇAIS ?

TRAGYS  
GALLIMARD

GRAND FORMAT

Cet opuscule de 48 pages est petit par son volume, mais grand par son contenu. Dédié à Paul de Sinety, Xavier North et Bernard Cerquiglini – ce qui n'est pas innocent –, Alain Borer, écrivain, poète et voyageur, livre au lecteur une réflexion profonde sur l'état de notre langue française et

sur la maladie silencieuse qui la mine à son insu à bas bruit : le français rongé par un anglo-américain qui voudrait l'étouffer pour le faire disparaître, tel « un grand oiseau mazouté » qu'on achève. Le titre en anglais, s'il peut paraître une provocation, n'est en réalité que le rappel du beau texte éponyme « Speak White » de la poétesse Michèle Lalonde, symbole de la résistance québécoise à l'imposition de la langue anglaise dans la Belle Province.

Ces pages, parfois émouvantes, sont aussi un hommage et un plaidoyer pour notre langue dont il vante avec brio la singularité et les qualités majeures. Véritable déclaration d'amour, Alain Borer nous apprend que « les langues savent sur nous des choses que nous ignorons ». Il nous invite aussi à retrouver notre âme, en savourant la joie et le bonheur de la pratiquer dans sa pureté originelle. Et d'ajouter que « le pire poncif de l'histoire de la bêtise serait de croire qu'elle évolue » : faute de soin, la langue, organisme vivant, peut mourir.

L'originalité de cette brochure réside aussi dans son contexte interactif : les notes de bas de pages et commentaires n'y figurent pas. On les retrouve uniquement sur le site [alainborer.fr](http://alainborer.fr), comme un échange suggéré avec le lecteur. Ces pages « hors commerce » constituent une pépite à elles seules et méritent une large consultation.

## Catherine Distinguin

